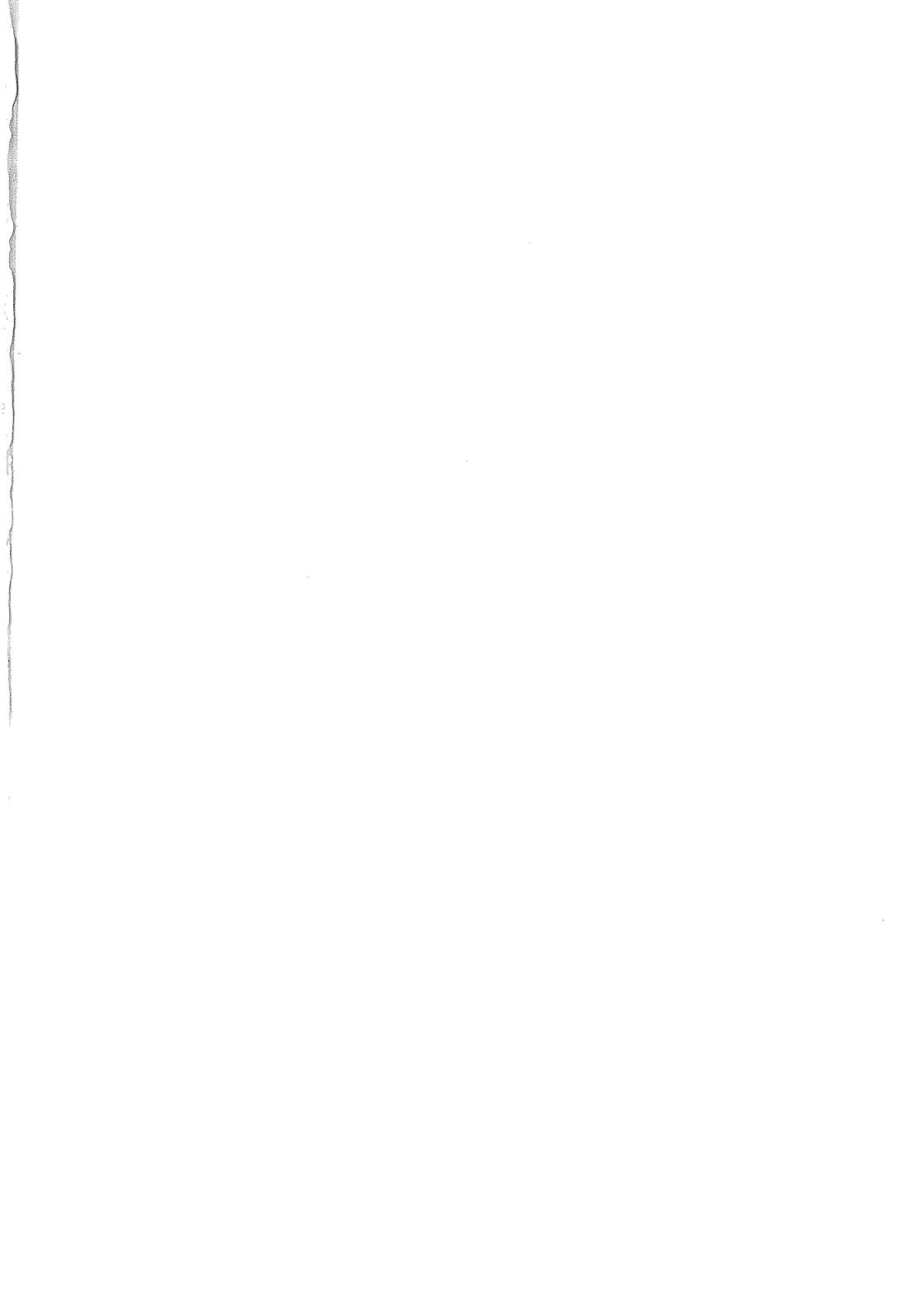


ASSOCIATION VALAISANNE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES
.....
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG





Adresse de l'AVEG : AVEG/WVFF
Elisabeth Darbellay-Gabioud
Rte de Somlaproz
1937 Orsières

www.aveg.ch
adminaveg@aveg.ch

Page de couverture : Pissevache 1885

Maquette, digitalisation des images, mise en pages :
Macgraph, Yves Gabioud, Puidoux

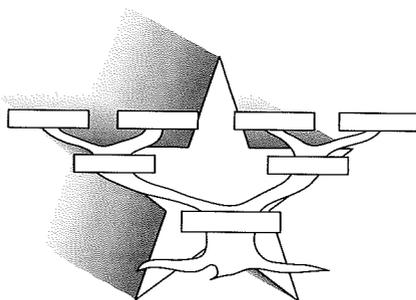
Iconographie : Ed. Ketty & Alexandre, pp. 5, 31. P.-A. Bezat, pp. 5, 9, 11, 13, 14.
G. Berthoud, p. 8. J. Pache, couverture, pp. 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27. Elisabeth
Darbellay, pp. 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40. Vendanges d'images, p. 42. Famille
Gaillard, pp. 48, 50. Famille Lugon, pp. 55, 57, 58, 61. L. Delaloye, pp. 46, 49.
Centre valaisan du film et de la photographie, Martigny, p. 65 et 4^e de couverture.
P. Laffay, d'après D^r Bernard Truffer, pp. 67, 68, 69, 60.

Impression :
Imprimerie de Vallorbe

Publié avec l'appui de :



**ASSOCIATION VALAISANNE D'ÉTUDES
GÉNÉALOGIQUES
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG**



BULLETIN 15

2005

SOMMAIRE – INHALTSANGABE

Editorial	4
Programme 2006	5
<i>Jahresprogramm 2006</i>	5
Dernier mot de la présidente	6
<i>Die letzten Worte der Präsidentin</i>	7
PIERRE-ALAIN BEZAT, <i>Moi, Jaquet Vignyod, meunier à Troistorrents, pour les miens et ma descendance</i>	8
JACQUES PACHE, <i>Des Pache savoyards aux Pache valaisans</i>	20
GREGOR ZENHÄUSERN, <i>Ein Blick in Bürchens Vergangenheit</i>	28
PHILIPPE TERRETTAZ, <i>Quand les Rard deviennent nombreux</i>	42
VINCENT GAILLARD ET COLETTE HÉRITIER-HALLENBARTER, <i>Les registres paroissiaux d'Ardon et la famille Gaillard</i>	46
PHILIPPE TERRETTAZ, <i>Les Lugon de Saillon, des industriels suisses de l'agro-alimentaire au Pérou. Une histoire de famille</i>	55
RAYMOND LONFAT, <i>Une famille valaisanne, les Jacquier de Salvan, 1278-1479</i>	63
BERNARD TRUFFER, <i>Nouvelles armoiries – Neue Wappen</i>	67
Le coin du lecteur	71
Nouveaux membres, <i>Neue Mitglieder</i>	76
Comité et commission de rédaction <i>Vorstand and Redaktionskommission</i>	77

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

ÉDITORIAL

Amis lecteurs,

Cette année, nous avons l'intention de vous emmener dans un périple qui mettrait en évidence l'industrialisation du Valais et son influence sur l'implantation ou le déplacement de familles.

Comme tous les articles sollicités ne nous sont pas parvenus, nous avons quelque peu modifié notre projet et vous présentons un bulletin qui va tout autant vous captiver :

- présentation de la commune de Bürchen, pays des bouleaux, et histoire de sa paroisse
- présence des Gaillard dans les registres paroissiaux d'Ardon
- destin de Jaquet Vignyod, meunier à Troistorrents
- des Pache savoyards aux Pache valaisans
- des Rard qui deviennent nombreux
- des Lugon de Saillon industriels de l'alimentation au Pérou...

Ne manquez pas le programme des sorties, les nouvelles armoiries et les bonnes adresses du coin lecteur !

Liebe Leserinnen und Leser,

Dieses Jahr hofften wir das Schwerkewicht dieses Bulletin auf die Industrialisierung des Wallis und ihren Einfluss auf die Sesshaftigkeit und das Zügeln von Familien zu legen.

Da wir aber nicht alle Artikel rechtzeitig erhalten haben, mussten wir unsere Themen ändern. Nichtsdestotrotz haltet Ihr in Euren Händen ein interessantes Jahreshulletin:

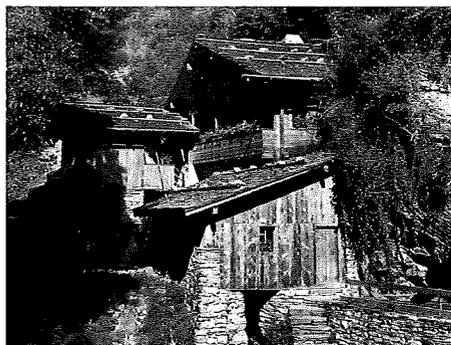
- *Vorstellung der Gemeinde Bürchen, das Birkendorf, und die Geschichte ihrer Pfarrei*
- *Familie Gaillard im Pfarregister von Ardon*
- *Das Schicksal des Jaquet Vignyod, Müller in Troistorrents*
- *Von der Familie Pache aus Savoyen zur Familie Pache aus dem Wallis*
- *Eine Familie Rard, die sich ausweitet*
- *Familie Lugon aus Saillon, Lebensmittelindustrielle in Peru...*

Beachten Sie bitte auch das Programm der Ausflüge, die neuen Walliser Wapen und vieles mehr!

PROGRAMME 2006 – JAHRESPROGRAMM 2006



⇨ *Aven-Conthey, 6 mai* ⇨



⇨ *Troistorrents, 16 septembre* ⇨



⇨ *Mund, 4. November* ⇨

DERNIER MOT DE LA PRÉSIDENTE

↔ ELISABETH DARBELLAY-GABIOUD ↔

Pourquoi dernier? parce que, tout simplement, votre présidente arrive au terme de son second mandat en automne... vous tenez du reste son 6e et dernier bulletin dans les mains.

Le 24 mars 2001, je vous accueillais pour la première fois à Varen pour découvrir en votre compagnie le Status animarum de Loèche présenté par Mme Lydia Brunner et M. Hans-Robert Ammann.

Au cours de ces six ans, le comité de l'Aveg vous a promené le long du Rhône en organisant des haltes à Eyholz, Bürchen, Niedergesteln, Varen, Ayer, Chippis, Conthey, Ardon, Vollèges, Orsières, Finhaut, Monthey, Champéry. Vous avez également profité de deux escapades, l'une au Gd-St-Bernard et l'autre, dans le Lötschental. A chaque fois, des conférenciers fort intéressants ont présenté l'objet de leur passion pour votre plus grand plaisir.

Le 4 novembre prochain, je vous adresserai mon message d'adieu lors de l'assemblée générale de Mund. Le Haut-Valais a toujours occupé une place particulière dans mon cœur. J'aime ses paysages, sa nature sauvage, son patrimoine préservé... J'aime également le contact si chaleureux qui naît lorsque j'y fais l'effort d'utiliser mes rudiments imparfaits de la langue de Goethe...

6 ans de présidence, cela veut dire un engagement, une présence, du souci souvent mais du plaisir surtout! Je retiendrai de cette période de ma vie la richesse des échanges, la qualité des rencontres, la bonne ambiance de chacun des moments partagés.

Mais une présidente n'est rien sans le comité qui gravite autour d'elle. Une profonde gratitude m'habite quand je pense à mes secrétaires compétents (Albano puis Claudine), à mes caissiers pointilleux (Rachel puis Nicolas), aux responsables informatiques (Jean-Daniel puis Guy-Bernard), aux membres des deux régions du canton (Norbert et Gabriel), aux historiens (Patrick puis Michel), à la commission du bulletin (Philippe, Antoine, Guy-Bernard, Anouk), à la bibliothécaire sans titre (Colette) et à mon frère Yves qui a assuré avec talent la mise en pages des bulletins et s'est occupé de leur impression.

L'Aveg est vivante, ses rencontres sont bien fréquentées, ses bulletins ont une belle tenue et son site accueille toujours plus de visiteurs qui obtiennent de plus en plus de réponses! Du grand projet en cours, je ne peux vous en dire plus pour l'instant...

Alors, bonne route et longue vie!

DIE LETZTEN WORTE DER PRÄSIDENTIN

↳ ELISABETH DARBELLAY-GABIOUD ↳

Wieso die letzten Worte? Diesen Herbst erreicht Eure Präsidentin das Ende ihres zweiten Mandates. Und in Euren Händen haltet Ihr das sechste und letzte Jahresbulletin derselben.

Am 24. März 2001 begrüsst ich Euch zum ersten Mal in Varen, als Frau Lydia Brunner und Herr Hans-Robert Amman das Status animarum von Leuk vorstellten.

Während sechs Jahren organisierte das Komitee der WFFF Ausflüge in Eyholz, Bürchen, Niedergesteln, Varen, Ayer, Chippis, Conthey, Ardon, Vollèges, Orsières, Finhaut, Monthey, Champéry... und zwei Zwischenhalte auf dem grossen St. Bernhard und im Lötschental. Faszinierende Vorträge zu unserer grössten Zufriedenheit!

Anlässlich der Generalversammlung vom 04. November in Mund werde ich meine letzten Worte an Euch richten. Das Oberwallis mit seiner Landschaft, seiner wilden Natur und seinen gut erhaltenen Kulturgütern habe ich seit je her in meinem Herzen eingeschlossen... Den herzhaften Kontakt zur Oberwalliser Bevölkerung habe ich sehr geschätzt, namentlich wenn ich mich bemühte, meine Kenntnisse der Sprache Goethes anzuwenden.

Sechs Jahre Präsidium bedeuten nicht nur Einsatz, Dasein und Sorgen, sondern auch viel Freude, und gute Erinnerungen werden mich in die Zukunft begleiten.

Aber ein Präsidium ist nichts ohne sein Komitee. Dankbarkeit empfinde ich, wenn ich zurückdenke an meine kompetenten Sekretäre (Albano, anschliessend Claudine), an meine spitzfindigen Kassiere (Rachel, später Nicolas), an den Verantwortlichen der Informatik (Jean-Daniel, dann Guy-Bernard), an den Komiteemitgliedern beider Sprachregionen (Norbert und Gabriel), an den Historikern (Patrick, später Michel), an die Kommission für das Jahresbulletin (Philippe, Antoine, Guy-Bernard, Anouk), an unsere Bibliothekarin ohne Titel (Colette) und an meinen Bruder Yves, der für die gekonnte Darstellung und den Druck der Jahresbulletin verantwortlich war.

Die WFFF ist lebendig! Ihre Zusammenkünfte werden rege besucht, ihre Jahresbulletin sind interessant und ihre Internetseite empfängt immer mehr Besucher, die immer mehr Antworten auf ihre Fragen erhalten!

Neue, grosse Projekte sind im Gange, mehr will ich im Moment nicht verraten...

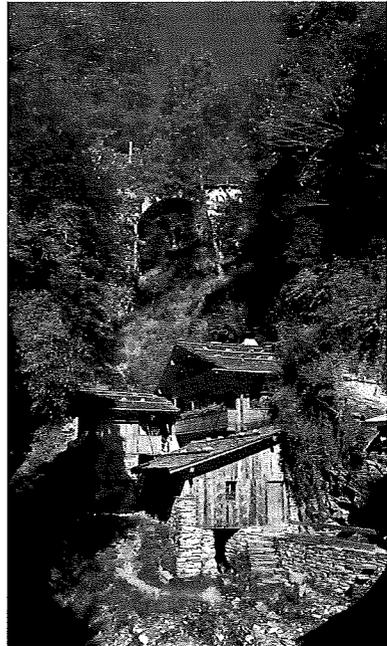
Eine gute Reise und ein langes Leben wünsche ich Euch!

MOI, JAQUET VIGNYOD, MEUNIER À TROISTORRENTS, POUR LES MIENS ET MA DESCENDANCE¹

✦ PIERRE-ALAIN BEZAT, ARCHIVISTE DE LA VILLE DE MONTHÉY ✦

Pour le salut de mon âme

Il s'appelle Jaquet Vignyod. Il est né autour de 1340-1350 à Troistorrents, petit bourg de la châtellenie de Monthey et c'est là qu'il passera l'essentiel de sa vie. Marié, il a trois enfants connus, Jean, Jaquemet et Pierre. Dans son testament du 11 janvier 1401, il dispose de ses biens en faveur de sa descendance et lègue un muid de froment à remettre chaque année à l'autel de Saint-Antoine en l'église du lieu². Cette donation faite à « l'article de la mort » et dans une perspective de « remède à son âme », stipule encore que la moitié de cette rente, soit quatre coupes de froment, sera hypothéquée sur deux moulins situés à la Tynaz³; l'un étant placé au-dessus du pont qui surplombe le torrent, l'autre au-dessous. En contrepartie de ce legs, le curé, Guillaume Raficel, dira tous les lundis une messe pour la rémission de son âme, celles de ses parents et de ses ancêtres. Cet office sera annoncé au son de la cloche et le testateur de préciser que quatre de ces messes devront être accomplies sur l'autel principal. Dix ans plus tôt, le 14 septembre 1390, Jaquet, sentant peut-être une première fois venir la fin, avait prodigué 7 sous mauricois à la même église, pour 12 messes annuelles, et 60 sous à la confrérie du Saint-Esprit⁴.

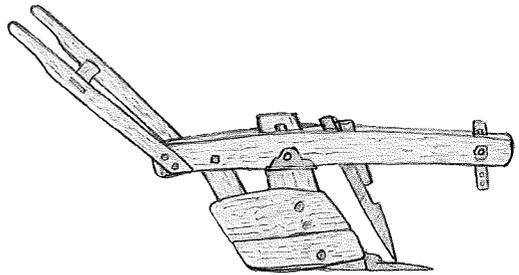


Le site des moulins de la Tine à Troistorrents aujourd'hui. (Photo G. Berthoud)

Meunier à la Tine, disons plutôt propriétaire des moulins, Jaquet Vignyod est un personnage aisé, un paysan cossu à l'abri

du besoin. Notre homme détient deux maisons : une au village de Troistorrents qu'il habite avec sa famille, et une autre au hameau de Colleires qu'il loue à un dénommé Pierre Grangier. Côté terre, il dispose d'environ sept hectares répartis pour moitié en champs et en prés ; quelques portions de forêt et trois parchets de vigne. Tout n'est pas d'un tenant bien sûr, mais les parcelles de son domaine ne sont pas trop éparpillées. Elles occupent les terres les meilleures et les mieux exposées de la Vallée. Il a su, avec beaucoup d'habileté, vendre les fonds trop excentrés et acquérir en compensation les bonnes terres proches de ses possessions. D'autre part, chose rare, il possède un train de labour complet, comprenant charrue et animal de trait. Et pour l'époque ce n'est pas rien ! Une amende tirée des comptes de la châtellenie de Monthey de l'année 1354 révèle qu'un dénommé Rogoz a volé un anneau en fer appartenant à la charrue de Jean Vignod, le père de Jaquet⁵.

A Troistorrents, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, seuls cinq ménages disposent de « *bêtes chevalines et char-
rue* ». C'est peu, comparé aux 132 foyers que compte alors la communauté. Ceci est d'autant plus frappant que la proportion d'agriculteurs et d'éleveurs oscille entre 80 à 90 % de la population locale. Absence aussi dans les



Au Moyen Âge, le fer est une denrée coûteuse. A l'exception du soc et du coutre, les « charrues » sont en bois. Troistorrents, charrue de la fin du XVIII^e siècle.

quelques inventaires après décès que nous avons consultés. On repère certes des pelles, des pioches, des hêches, des fossoirs ; par contre, presque jamais d'aires ou de charrues. A Troistorrents comme en beaucoup d'endroits, les labours s'effectuent à la main, que les parcelles soient grandes ou petites, que les terres soient pentues ou non, superficielles ou profondes. L'instrument tracté, même s'il paraît plus économe en main-d'œuvre et en temps, reste rare et cher. Cette cherté relève peut-être moins de son prix de construction – car pour l'essentiel l'outil est en bois et comporte peu de pièces en fer –, que des frais inhérents à son utilisation. Bon an mal an, une charrue nécessite l'entretien d'une « bête de labour », bœuf ou cheval, même si parfois une vache ou une génisse peut faire l'affaire. Il va sans dire que cette contrainte limite singulièrement la diffusion de l'engin : la majorité des paysans ne peut s'autoriser le luxe de nourrir un animal à seule fin de servir comme bête de labour.

La possession d'un train de labour donne à son propriétaire une position notable dans la société du lieu. Il dispose d'un moyen que la plupart n'ont pas et qu'au besoin il faut emprunter ou louer. Gageons que Jean et Jaquet Vignyod surent en faire état au moment favorable.

Prieur et syndic

Entre 1371 à 1401, la présence de Jaquet se rencontre dans de nombreux documents notariés : testaments, donations, échanges, ventes où il figure le plus souvent à titre de témoin voire de caution. Familier et beau-frère du notaire Pierre de Stabulo, gageons qu'il sait couramment lire et écrire.

Aux alentours de 1387, Jaquet entre de plain-pied dans la carrière des honneurs. Succédant à son père, il devient prieur de la respectable confrérie du Saint-Esprit⁶. Cette association religieuse, formée de laïcs, se veut tout d'abord une institution de dévotion et d'entraide dont les revenus, les contributions annuelles et les legs permettent la prise en charge des services funèbres et l'organisation de messes dites pour le repos de l'âme des confrères défunts. A ces missions confraternelles s'ajoutent le secours aux pauvres, l'assistance aux orphelins et l'entretien d'une partie des luminaires de l'église paroissiale. Le banquet annuel est un autre temps fort. Il ranime les sentiments mutuels et implique une convivialité qui contribue à resserrer les liens d'amitié. Ce repas pris en commun, qui a lieu aux alentours de la Pentecôte, s'accompagne d'une distribution de vivres aux indigents de la paroisse.

Cette institution joue un grand rôle au sein de la collectivité « chorgue » du moment. Elle donne à la communauté un sentiment de corps, de sécurité. Elle n'est pas sans exercer une influence politique marquée dans la vie villageoise. La charge de prieur attribuée à Jaquet Vignyod représente une dignité très recherchée, point de mire des familles bien en vue qui ont atteint un certain degré d'aisance et qui désirent faire reconnaître leur honorabilité.

En mars 1401, et alors qu'il a déjà testé, on retrouve Jaquet co-syndic de Monthey et arbitre dans un litige à propos de l'utilisation de l'alpage d'Onnaz opposant les ressortissants de la châteltenie de Monthey aux Vionnards⁷. Malheureusement, le registre de l'audition des divers témoins convoqués et entendus est incomplet ; ainsi, ne connaît-on pas la tournure finale de cette affaire.

Vers la même époque toujours et en bon chrétien fortuné, Jaquet Vignyod fonde et dote la chapelle Saint-Antoine en l'église de Troistorrents, c'est ce que nous



Le meunier est un personnage en vue au Moyen Âge, mais cette occupation n'est souvent qu'accessoire. Souvent ils ont mauvaise presse, soupçonnés qu'ils sont de voler leur clientèle. (Détail de l'adoration des Mages, vers 1440. Eglise de Valère Sion)

apprend le testament de son petit-fils le chapelain Jean Vignyod⁸. En bref, Jaquet Vignyod est un Monsieur respecté, au parcours de vie bien rempli.

Jean mon fils

Sa réussite personnelle, il la transpose également dans le domaine des alliances familiales. Une maison aisée se doit d'organiser l'avenir de sa descendance. Et notre personnage sait allier stratégie matrimoniale et sens des affaires.

Jean Vignyod, le fils cadet, épouse, en premières noces Agneleta, la fille de Rolet Porteri, coutelier et bourgeois de Monthey⁹. Avec ses frères, cousins et beau-frère, il détient la fonction estimée de la porterie du château comtal. Un acte du 3 mai 1329 énumère les droits et les devoirs liés à cet emploi. Les portiers tiennent deux maisons voisines de la porte castrale, ils ont droit les premiers à quatre chars de foin récoltés dans les pâturages. Il leur revient aussi une part des moissons perçues

sur les taillables du comte de Savoie et toutes les têtes de ruminants abattus dans l'enceinte du château. Ils touchent aussi une redevance de 12 deniers sur chaque homme emprisonné; de 10 sous par chevalier, et de 5 par donzel, introduisant une première bête dans le château. De plus, à la fête de Saint-Clément, le châtelain leur verse 60 sous de rente annuelle et ils reçoivent encore 2 sous et 6 deniers mauriçois sur les hommes cédés au comte par feu noble Giraud d'Allinges.

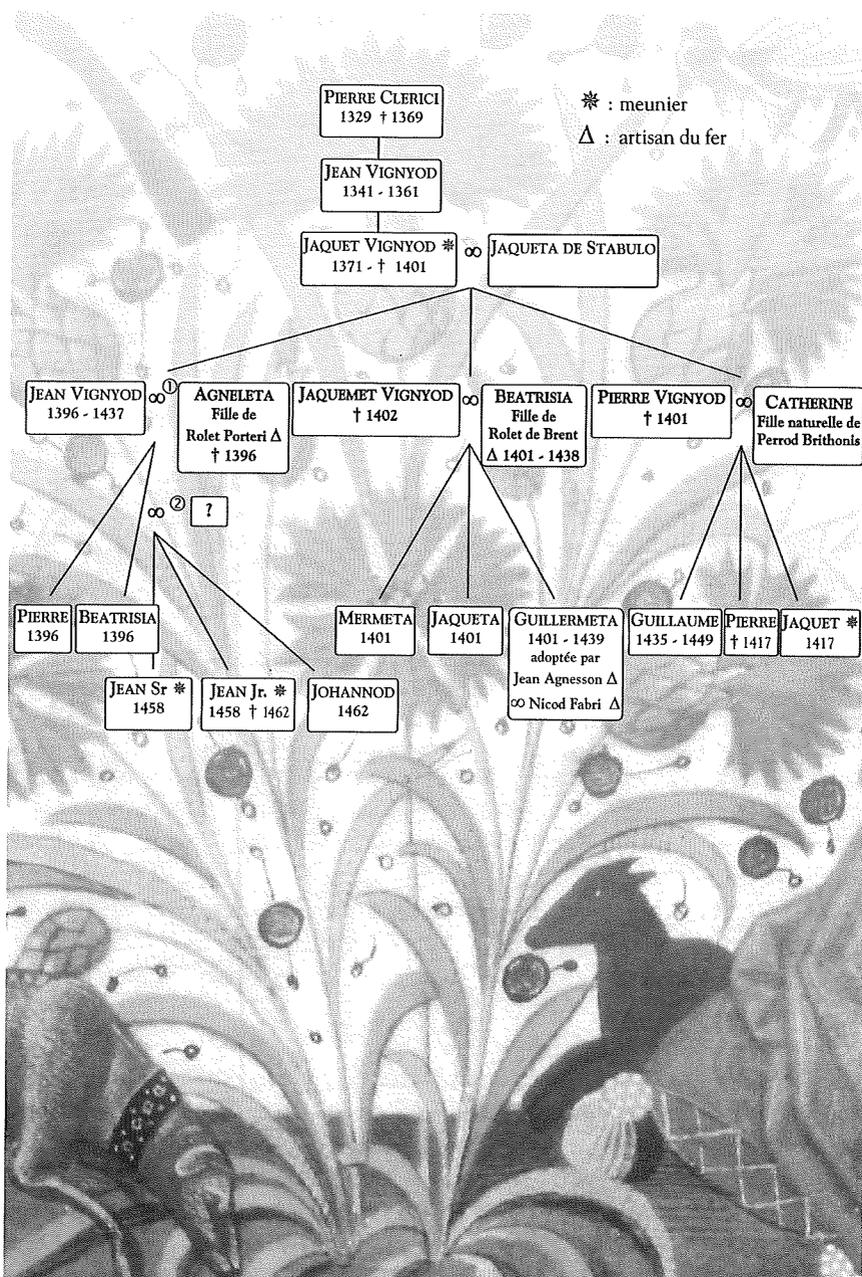
En revanche, le portier et sa famille ont l'obligation d'assumer la garde de la porte, de pourvoir au guet, de rentrer les récoltes dues au château pour le guet, de livrer chaque jour une « faylle sèche ? » de la Toussaint au Carême et de participer à la chevauchée comtale avec tous ceux qui résident dans la porterie soit l'enceinte du château¹⁰. Au final, un bilan de la fonction plutôt positif, des revenus qu'on jugera fort appréciables et un mariage des plus réussis pour le fils Vignod.

Jaquemet et Pierre mes autres fils

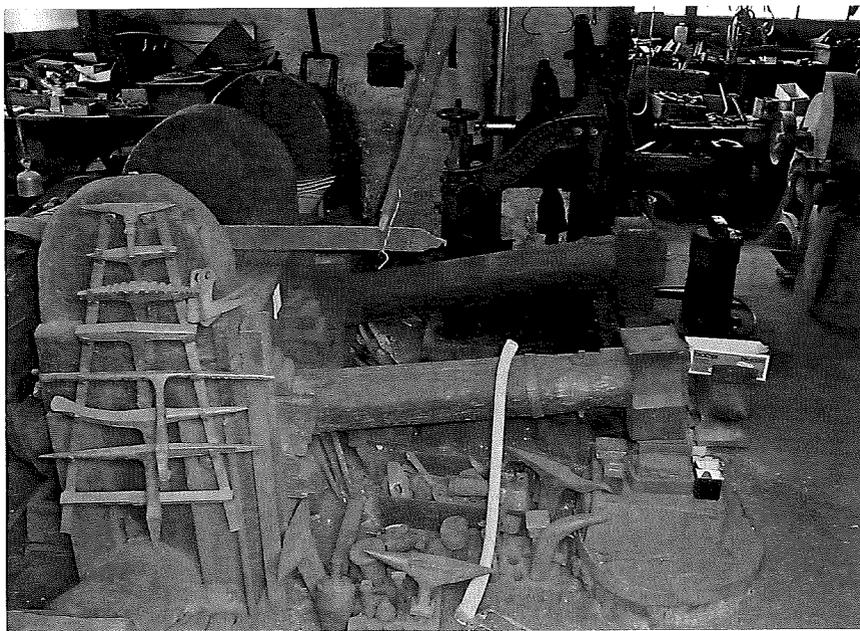
Jaquemet Vignod, autre fils de Jaquet, s'unit à Béatrice, fille de Rolet de Brent¹¹. Les frères Jean et Rolet de Brent appartiennent aux familles bourgeoises les mieux en vue de Monthey. Détenteurs du fief noble dit de Meynier, ils disposent de nombreuses terres et autres biens assis tant dans la châteltenie de Monthey que sur Massongex/Daviaz, biens qu'ils louent, à plus de soixante feudataires. Conjointement au recteur de la chapelle Saint-Théodule de Monthey, les deux frères perçoivent encore plusieurs dîmes sur le territoire de Troistorrents : « *celle qui se lève du torrent de Chinarilles jusqu'à Passu ; celle qui se prend sur Chièse depuis le lieu dit Stabulo jusqu'au lieu-dit En Vérauz. De même encore celle que l'on perçoit sur Crie et Douz Chabloz* »¹². Une famille de nantis donc avec laquelle il est bon de faire alliance et ceci d'autant plus que les deux frères de Brent n'ont aucun héritier mâle du moins repérés dans nos sources.

Mais si Jean s'occupe plus particulièrement de la gestion des biens-fonds familiaux, Rolet s'engage résolument dans les activités artisanales à vocation quasi industrielle. En février 1393, avec son compère et forgeron Jean Agnesson, ils achètent à noble Jean Patricii sa part restante du grand martinet (marteau hydraulique) avec meules à aiguiser, qu'il possédait encore à Monthey¹³. Il s'agit certainement du martinet construit en 1370 par le susnommé Patricii alors châtelain du lieu, qui s'était engagé à vendre aux Montheysans la livre de fer un denier moins cher qu'aux gens de Saint-Maurice et autres lieux¹⁴.

Après les modalités d'usage, l'acte de 1393 conclut avec la prestation de service des témoins. Et qui trouve-t-on, devinez ? Jaquet Vignod, Jacquemet son fils¹⁵ et



« Moi et ma descendance », quatre générations de Vignyou. (E. Bezat)



Le martinet est un engin composé d'un marteau placé à l'extrémité d'une longue queue horizontale. Un arbre à came entraîné par une roue hydraulique lui procure le mouvement. (Forge Lugon-Moulin, Martigny-Bourg).

Rolet Portery, ce dernier étant à la fois beau-frère de Rolet de Brent¹⁶ et... de Jaquet Vignyod. Somme tout quitte à simplifier un peu: une affaire de famille! La stratégie matrimoniale de Rolet ne s'arrête pas en si bon chemin. Sa seconde fille, Marguerite, épouse maître Voucher de Petra Fontana, chaudronnier habitant Monthey, possesseur lui aussi d'un martinet et, de plus, collègue de travail du forgeron Jean Agnesson. Quant à la dernière, Perroneta, elle lie sa destinée à un autre artisan, Jaquet Paernat, propriétaire du grand foulon et du battoir situé à Verpont, un hameau de Monthey.

Les « usiniers » de la châteltenie, qu'ils soient meuniers, couteliers, forgerons ou autres, se tiennent donc mutuellement les coudes et pratiquent entre eux une politique d'alliances matrimoniales bien conduite. Et cela va même très loin. A sa mort qui survient en pleine force de l'âge, vers 1401, Jaquemet Vignyod laisse trois fillettes. Béatrice de Brent, leur mère, convole peu de temps après en secondes noces avec Johannod Fabri de la Vallée d'Abondance. Le nouveau couple qui ne semble pas vouloir élever les fillettes nées de la première union les confie donc aux soins de leur grand-père, Rolet de Brent.

L'une d'elle, Guillermette, sera adoptée peu après par le couple Agnesson privé d'héritiers et que nous avons déjà rencontré. Une dizaine d'années plus tard, Jean Agnesson donnera la main de Guillermette à Nicod Fabri, un forgeron de Monthey, qui détient lui aussi un martinet.

Terminons ce rapide tour d'horizon « industriel », et revenons aux Vignyod. En 1399, trois ans avant sa mort Jaquemet qui réside au chef-lieu, atteint un sommet dans sa carrière. Il est nommé lieutenant du vice-châtelain de Monthey, Guillaume Brithonis pour le gouverneur Guillaume de Sardis d'Alexandrie. Nomination due aux seules capacités du titulaire? Pas seulement sans doute quand on découvre que son frère, Pierre Vignyod, a épousé une certaine Catherine, fille naturelle de Perrod Brithonis, un oncle de Guillaume justement. Quant à Pierre, décédé avant 1401, comme l'indique le testament de son père, avouons que l'on ne sait pratiquement rien de lui, sinon qu'il semble avoir détenu le moulin situé en contrebas du pont de la Tine.

Un équilibre fragile

Jaquet n'aura finalement pas de chance avec sa descendance ; pourtant tout avait bien commencé, la toile du réseau familial se révélait bien tissée. Deux de ses fils, Pierre et Jaquemet, décèdent jeunes, nous l'avons vu et ils laissent veuves et enfants en bas âge. Quant à Jean, il perd son épouse Agneleta en 1396 déjà, et se remarie peu de temps après avec une inconnue de nos sources.

A la génération suivante, nous apercevons surtout Guillaume, fils de Pierre, qui sera lui aussi prieur de la confrérie du Saint-Esprit ainsi que son frère Jaquet qui vend le moulin sous le pont de la Tine à Jean Murat¹⁷. Nous rencontrons encore leurs cousins, les enfants de Jean Vignyod prénommés tous deux Jean, l'un dit senior, l'autre junior. Ce sont eux qui, le dernier jour de février 1458, reconnaissent jouir en toute propriété du moulin et du battoir édifiés au-dessus du pont de la Tine¹⁸. Par la suite, les Vignyod tirent leur révérence, et leur présence se fait beaucoup plus discrète dans les documents écrits.

Ne croyons surtout pas que cette imbrication intime entre relations familiales et contrôle du pouvoir soit quelque chose d'exceptionnel. La communauté est un organisme vivant à l'équilibre fragile au sein duquel les positions ne sont jamais fixées, et toujours susceptibles d'être remises en cause. Finalement, n'est-ce pas ce que l'on constate chez les Vignyod ?

Jaquet Vignyod en actes

(Remarque : Nous avons gardé la graphie des divers textes)

- 1371 septembre 1916.** Troistorrents. Legs et rente de Pierre de la Cresta en faveur de l'église de Troistorrents. Témoins : Jacques Leysier curé de Muraz, **Jaquier Vigniot** de Troistorrents, Perret Gayet et d'autres non-nommés. Notaire : Jean Mistralis de Troistorrents (AC3Torr. I 22 pg).
- 1381 mai 31.** Troistorrents, Perréaz. Legs de Perret Fay, à l'église de Troistorrents. Témoins : **Jaquet Vignyo**, de Troistorrents, Jean de Perreaz, Jean dit de Langes habitant Coleire, Perrod Gylliet de Piris et d'autres non-nommés. Notaire : Pierre de Stabulo (AC3Torr. I 24 pg)
- 1383 octobre 16.** Troistorrents, les Ruvines. Legs de Rolet Colombin à l'église de Troistorrents et à la confrérie du Saint-Esprit. Témoins : **Jaquet Vignyo**, Martin dit Borgeys et d'autres non-nommés. Notaire : Pierre de Stabulo (AC3Torr. I 25 pg).
- 1386 mai 6.** Troistorrents. Legs de Jaquet Mermeti de Piris, à l'église de Troistorrents à l'instance de son curé Guillaume Raficel. Témoins : Jacqueroed Fornajo de Tassonaire, **Jaquet Vignyo** de Troistorrents et Jacquéroed Devanteri. Notaire : Pierre de Stabulo (AC3Torr. I 28 pg).
- 1387 mai 27.** Accord entre Michodus Regis habitant Pley d'une part, Guillaume Raficet curé de Troistorrents et **Jaquet Vignyo** prieur de la confrérie du Saint-Esprit dudit lieu d'autre part. A la demande de Hudryodus Rissonat dit de Prato décédé, ledit Michod remet à l'église et à la confrérie du Saint-Esprit 20 sous mauriçois soit 10 sous à l'une et 10 sous à l'autre. Témoins : Perrod Ravissod de Colueyre, Jean Rosseri de Macherex, Jean Ros dou Bugnyon et plusieurs autres non-nommés Notaire : Pierre de Stabulo (AC3Torr. D3/5 pg).
- 1388 juillet 2.** Troistorrent. Testament de Jaqueta, veuve de Jaquet de Perreaz, en faveur de l'église de Troistorrents et de la confrérie du Saint-Esprit. Témoins : le vénérable Valtherio de Pontya, jurispérite demeurant à Monthey, Humbert Albi de Vouvry, Guillaume Brithonis de Monthey, Ansermodus Porteri de Monthey, tous clerks et notaires publiques, **Jaquet Vignyo** de Troistorrents. Notaire : Pierre de Stabulo (AC3Torr. D3/4 pg).
- 1390 septembre 14.** Troistorrents. Legs de **Jaquet Vignyo** à l'église de Troistorrents et à la confrérie du Saint-Esprit dudit lieu, ainsi qu'à son fils Jean de toute la terre située au lieu-dit Tyery de Combassia. Témoins : Guillaume Raficel curé de Troistorrents, et les frères Pierre et Mermet de Stabulo. Notaire : Mermet de Stabulo commis aux minutes de Pierre de Stabulo (AC3Torr. I 30 pg).

- 1391 juillet 13.** Troistorrents, Colaire. Perrod Ravissod de Colaire lègue au curé de Troistorrents une vache appelée Blandina, et à l'église du lieu une coupe de froment de rente assignée sur un champ situé à Colaire et institue héritier universel son neveu Pierre Ravissod. Témoins: le curé Guillaume Raficel, **Jaquet Vignyo**z et d'autres non-nommés. Notaire: Jean Mistralis de Troistorrents (AC3Torr. I 31 pg).
- 1391 août 6.** Troistorrents, Colaire. Legs de Perrod âgé de plus de 17 ans, à l'église de Troistorrents et à la confrérie du Saint-Esprit. Témoins: **Jaquet Vignyo**d, Jean Rosset d'Escueretaz et d'autres non-nommés. Notaire: Jean Concily de Monthey, commis aux minutes d'Antoine Concily de Monthey (AC3Torr. I 32 pg).
- 1393 janvier 16.** Troistorrents. Reconnaissance de biens de Mermeta Ravissodaz en faveur de noble Ansermod Portery. Témoins: **Jaquet Vignyo**d, Henri Bastard et Jean Agnesson. Notaire: Rolet Paernat (ACMonth. D19 pg).
- 1393 février (?).** Monthey. Rolet de Brent et Jean Agnesson achètent à noble Jean Patricii de Martigny la part restante de son martinet ainsi que les meules à aiguiser qu'il possède à Monthey pour la somme de (—). Témoins: **Jaquet Vignyo**d, son fils **Jaquem**et fabricant de plattes (?) et Rolet Portery, coutelier, tous de Monthey (sic). Notaire: Jean Consili (Apr. pg).
- 1396 février 10.** Troistorrents, en sa maison d'habitation. Testament de Jean Mugnery alias Challet en faveur de l'église de Troistorrents. Témoins: Pierre Paernat curé de Muraz, Jean Trottyer de Piris, **Jaquet Vignyo**d de Troistorrents, Mermet de Ponte, Jaquerod Mistralis de Melleon, Jaquerod Devaneri de Piris, Perrod dit Truchod de Canali, Perrod de Chinarilles habitant Troistorrents et Jean dit Collumbin habitant du même lieu. Notaire: Mermet de Stabulo (AC3 Torr. D3/7 pg).
- 1396 mars 22.** Troistorrents. Legs d'Agneletta, fille de Robert Portery de Monthey (*épouse de Jean Vignyo fils de Jaquet*), à l'église de Troistorrents et à la confrérie du Saint-Esprit. Elle institue ses héritiers, ses enfants Pierre et Béatrice. Témoins: Jean Combat curé de Troistorr., Robert Paernat de Monthey, et d'autres non-nommés. Notaire: Mermet de Stabulo (AC3Torr. I 35).
- 1396 novembre 29.** Troistorrents, Macherel. Legs de Jean Benedicti à l'église de Troistorrents. Témoins: **Jaquet Vignyo**d, Jean Rossier, Jacquerod Mistralis et d'autres non-nommés. Notaire: Mermet de Stabulo (AC3Torr. I. 36 pg).
- 1400 février 17.** Troistorrents. Legs testamentaire des époux Catherine et Jean en faveur de l'autel Saint-Antoine en l'église de Troistorrents. Témoins: Guillaume Brithonis de Monthey. **Jaquet Vignyo** et d'autres non-nommés. Notaire: Pierre Mabillon de Monthey (AC3 Torr. I 41 pg).

1401 janvier 11. Monthey, en la place derrière la maison du notaire stipulateur, testament de **Jaquet Vignyod**, avec legs à l'autel de Saint-Antoine érigé dans l'église de Troistorrents et à la confrérie du Saint-Esprit. Ces donations sont garanties notamment sur deux moulins situés au lieu dit "En la Tynaz", desquels moulins, un est placé au-dessus du pont et l'autre au-dessous. Suivent les dispositions faites à ses enfants. Témoins : Guillaume Brithonis, Anthonod Alix, Robert Paernat, Jean Consili, Jaquet, fils de Mermet de Piris, Martin dit Borgez, Antoine de Passu, Vuillermet de Chinarelyes et plusieurs autres non nommés. Acte tiré des minutes et protocoles d'Antoine Consili par Jean Consili, son fils, notaire rémissaire des actes de son père. L'acte a été établi en la place derrière la maison du dit notaire, à Monthey (AC3 Torr. I 45 pg).

1401 février 7. Monthey. Le curé de Troistorrents, Jean Combat, demande à Guillaume Brithonis comme tuteur de Vuillermetta, fille de Jean Mugneri, et à ses consorts, de payer à l'église une rente due en vertu d'un titre de 1356. Témoins : noble Jean Majoris de Monthey, **Jaquet Vignyod** de Troistorrents et Pierre de Prateys. Notaire : Mermet de Stabulo (AC3Torr. I 46 pg).

1401 mars. (?), Verbal d'interrogation de témoins dans le conflit opposant les ressortissants de la châtelainie de Monthey et les habitants de Vionnaz au sujet de l'alpage d'Onnaz. Parmi les syndics de Monthey : **Jaquet Vignyod** (ACMonth. C 2 pp).

1401 juillet 31. Troistorrents, legs de Martin dit Boschex de Monthey à l'église dudit lieu Troistorrents. Témoins : **Jaquet Vignyod**, Jean Fran du Pas, et Jean de la Montau (Montan). Notaire : Mermet de Stabulo (A 3 Torr. I 47 pg).

Notes

1. une version abrégée de cet article a paru dans : « *Au fil du paysage et de l'eau, La longue histoire des moulins de la Tine à Troistorrents* », 2005, pp. 63-67.
2. AC3Torr. I 45.
3. La Tinz ou Tine est un affluent de la Vièze qui prend sa source dans le vallon de Morgins.
4. AC3Torr. I 30.
5. Pierre Dubuis : Une économie... t. 2, p. 137, note 119.
6. AC3Torr. D 3/5.
7. ACMonth. C 2. Aujourd'hui l'alpage d'Onne CN 1284, coord. 556.400/125.600. Les co-syndics de l'époque sont : Ansermod Portery, Jaquet Vignyod, Jean de Brent et Nicod d'Estaviaco, Jacques Columbi étant châtelain de Monthey. Notons que Jaquet Vignyod est toujours vivant le 31 juillet 1401, où il est témoin d'un don en faveur de l'église de Troistorrents (AC3Torr. I 47).
8. AC3Torr. I 153.
9. A pr. Le 19 mars 1396, Agneleta, fille de feu Rolet Portery, épouse de Jean, fils de Jaquet Vignyod, lègue 1 bichet de froment à l'église de Collombey.
10. Gremaud : Documents 1561.

11. ACMonth H 16.
12. ACMonth D 4.
13. Apr. Le document étant altéré, on ne connaît pas le prix de cette transaction.
14. Pierre Bioley: « *Quelques notes sur Monthey* », Petites Annales valaisannes 1926, pp. 13-15, 20-30.
15. Jaquemet Vignod est peut-être qualifié de fabricant de plaques (?) sans doute ces écailles de métal que l'on utilisait dans la fabrication du costume militaire.
16. A pr. Parchemin tronqué. Perroneta Portery, du consentement de son frère Rolet, fils de Jean, apporte sa part de la porterie du château de Monthey à son mari Rolet de Brent.
17. AC3Torr. D 7.
18. ACMonth D 52.

Bibliographie sommaire

- Ariès Philippe et Duby Georges (dir. de) 1985: *Histoire de la vie privée, t. 2. De l'époque féodale à la Renaissance*. Seuil.
- Bezat Pierre-Alain 2005. *Au fil du paysage et de l'eau. La longue histoire des moulins de la Tine à Troistorrents*. Guide VIMOTI 1. Troistorrents.
- Bourin Monique, Durand Robert 1984: *Vivre au village au Moyen Age. Les solidarités paysannes du 11^e au 13^e siècle*. Messidor/Temps actuel.
- Burgièrè André, Klapisch-Zuber Christiane ea (dir. de) 1986: *Histoire de la famille, t. 1, Mondes lointains et mondes anciens*. Armand Colin.
- Dubuis Pierre 1990: *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines (1250-1500)*. Cahiers de Vallesia 1, 2 volumes, Sion.
- Dubuis Pierre 1994: *Le jeu de la vie et de la mort. La population du Valais (XIV-XVI^e s.)*. Cahiers lausannois d'Histoire médiévale, vol. 13, Lausanne.
- Dubuis Pierre 1995: *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes 1400-1550*. Cahiers lausannois d'Histoire médiévale, vol. 16, Lausanne.
- Flandrin Jean-Louis 1984: *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. UH Seuil.
- Ginzburg Carlo 1980: *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*. Aubier Histoires.
- Montandon Alain 1995: *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre. Du Moyen Age à nos jours*. Seuil.
- Viallet Hélène (dir. de) 1996: *Au fil de l'eau. Moulins et artifices d'autrefois*. Annecy.

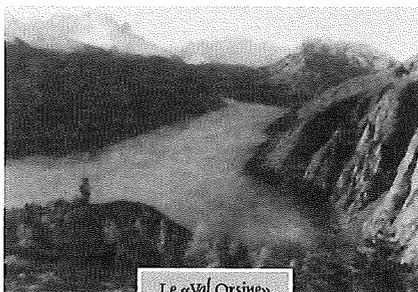
Abréviations

ACMonth.	Archives communales Monthey
AC3Torr.	Archives communales Troistorrents
Apr.	Archives privées
pg.	parchemin
pp.	papier

DES PACHE SAVOYARDS AUX PACHE VALAISANS

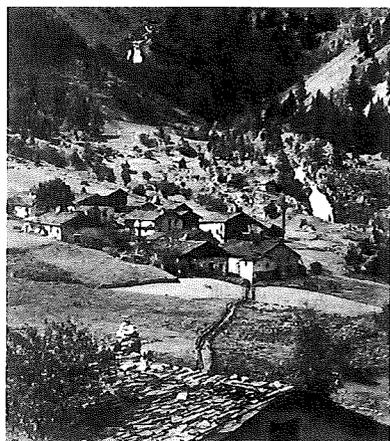
«» JACQUES PACHE 1946, FILS D'EUGÈNE 1894 «»

Vallorcine, *Vallée des ours*, est composée de plusieurs petits villages nés après un défrichement de la vallée. Ce défrichement et l'implantation de villages en terre savoyarde sont dus à une initiative du prieur de Chamonix de l'époque qui, vers 1260, fait venir une peuplade de Teutons pour effectuer le travail en forêt et pour s'installer sur les terres défrichées.



Le «Val Orsime»
comme en 1250...

Malgré l'abandon de la langue germanique, ces Teutons conservent leurs traditions agricoles et pastorales. La présence de Pache dans la vallée est attestée déjà au XVII^e siècle. Un contrat de mariage daté du 7 octobre 1617 nous apprend que **Maurice Pache**, fils de Jean, épouse Pernette Roux. Le couple est établi à Barberine.



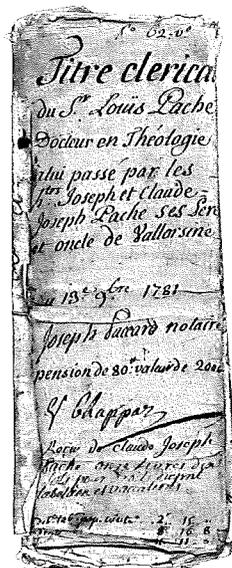
Le hameau de Barberine vers 1910.

Pache en Savoie

La vie des Pache vallorcins est ponctuée d'anecdotes parfois cocasses et désopilantes. De vieux écrits racontent que deux frères Pache sont accusés de piller l'herbe des pâturages locaux en y faisant paître des moutons «étrangers». Ces moutons appartenaient en fait à des gens de Martigny et étaient pris en charge par les deux frères. Ces agissements n'ayant pas plu aux autorités, elles ont sanctionné d'amende les frères tricheurs. Dans un autre registre, un certain Louis Pache est accusé dans une affaire obscure de fabriquer de la fausse monnaie.

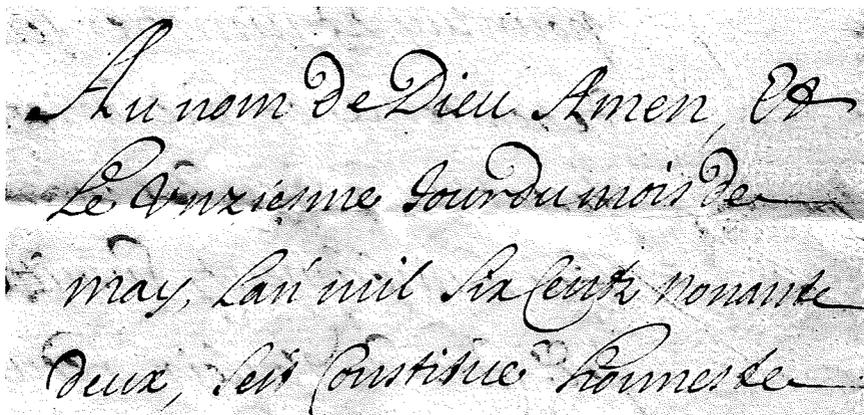
Toutefois, après enquête, il se voit absout par le juge. Mais après tout, pourquoi les Vallorcins n'auraient-ils pas leur Farinet alors que les Valaisans ont le leur ?

Ces petits écarts de savoir-vivre n'ont pas empêché la famille d'engendrer un homme de Dieu en la personne de l'abbé Louis Pache, ordonné prêtre le 13 novembre 1781, qui officiera comme curé du diocèse de Genève. Le 23 mai 1794, il adresse une vigoureuse lettre de protestation au banneret Antoine Crot de Martigny en invoquant l'Evêque de Sion, préfet du Valais. Il semblerait que le banneret Crot ait vendu sans autorisation trois vaches appartenant à Claude Joseph Pache, oncle de l'abbé Louis Pache. La liberté prise par le banneret pourrait s'expliquer par le fait que Claude Joseph résidait aux Jeurs qui devaient se trouver sous la juridiction de Martigny.



Pache propriétaires à Martigny

Durant de nombreuses années, et certainement déjà avant d'aller habiter en Valais, les Vallorcins se rendaient à Martigny pour y travailler la terre sur des terrains qu'ils avaient acquis. Les déplacements se faisaient à pied ou avec des bêtes de somme.



Le 16 mai 1692 dans sa maison familiale de Barberine, village de Vallorcine, François Pache, fils de Maurice, établit son testament. Ce document nous

apprend que François lègue à son fils prénommé **Maurice Pache** lui aussi, un mazot et des vignes qu'il possède à Martigny.

Pache meunier

Le 7 mai 1732, son père Maurice étant malade, **Pierre Pache**, né en 1692, signera un contrat d'albergement avec l'Abbaye de Saint-Maurice en Valais l'autorisant à construire et à exploiter un moulin au village de Barberine. Le moulin était situé légèrement à l'écart du village et ses ruines sont encore visibles actuellement ainsi que le foulon battoir du moulin exposé dans le village devant le musée d'objets anciens. La signature de cet acte constitue le début d'une tradition pour le métier de meunier dans la famille. (Un blason familial élaboré lors de la rédaction de cette biographie évoque ce métier sur son tiers inférieur. Ces armoiries ont été agréées par les Archives de l'Etat du Valais le 25 mars 2002.)

Exode et implantation à Miéville

A l'image d'autres familles, les Pache vivant à Vallorcine en Savoie sont descendus la vallée du Trient pour venir s'établir dans la plaine du Rhône aux alentours de Martigny. Leurs activités savoyardes étaient liées essentiellement au travail de

la terre et à l'élevage du bétail. Ces ressources peu diversifiées et peut-être l'exiguïté du territoire ont certainement influencé ces déplacements et l'aspect économique est probablement la première motivation de cet exode.



Pissevache : chenal d'amenée d'eau. Photo trouvée chez un brocanteur à Paris.

L'arrivée de la famille de **Joseph Pache** à Miéville près de Vernayaz se situe dans les années 1790. Le 5 mai 1794, l'Abbaye de Saint-Maurice, sous la juridiction de laquelle se trouvent Miéville et Vallorcine, alloue un contrat d'albergement à Joseph Pache, né en 1760, petit-fils de Maurice, et à Jean Pierre Vuffray, autorisant la

construction d'un moulin au pied de la célèbre cascade de Pissevache. La force hydraulique produite par cette chute sert au fonctionnement du moulin et des

artifices futurs. Joseph et sa famille habitent certainement au-dessus du moulin, comme était la coutume dans ces temps anciens.

Lors de la construction de son moulin et pour développer ses activités, Joseph construit également un martinet. Le martinet était une forge munie d'un ou plusieurs gros marteaux actionnés par un mécanisme de courroies et de poulies. Cette forge était utilisée pour fabriquer des outils tels que les faux, fourches ou autres objets destinés aux travaux de la campagne. Une grande roue à aubes servait à la fois pour le moulin et le martinet. Deux ans plus tard, Joseph construit une scie hydraulique qui lui permet d'équarrir poutres et planches dévolues en grande partie à des constructions diverses.

Maurice Pache, fils de Joseph, né le 2 décembre 1787 en Savoie, vit au moulin avec ses parents et ses frères. Lors de son mariage le 19 février 1811 avec Marguerite Mottier, ou un peu après, Maurice devient copropriétaire de la maison familiale de Miéville. Il la partage avec Candide Mottier qui était probablement son beau-père. Cette



Maison familiale de Miéville.

information est attestée par le cadastre d'un plan géométrique de Miéville dressé en 1831. Cette maison deviendra par la suite propriété entière de la famille et ses descendants s'y installeront tour à tour.

La scie de Joseph continuera de fonctionner bien au-delà de la cessation d'activité du moulin. Les carnets de sciage laissés par **Claude Marie Pache**, petit-fils de Joseph né en 1820, attestent de cette activité qui durera jusqu'en 1863. La scie est utilisée industriellement et les sciages sont effectués pour une clientèle locale et des villages environnants.

Dans les années 1870, l'hôtellerie et le tourisme se développent dans la vallée du Trient. En 1866 déjà, à mi-hauteur de la cascade Pissevache, on taille dans le rocher un passage pour les touristes. Lors de l'excavation de ce passage, on modifie la retombée de la chute afin de la concentrer sur une surface plus restreinte. Cette correction représente un avantage attractif et économique. D'une part, elle augmente le volume de la chute, et d'autre part, elle réduit la longueur des galeries qui sont vitrées sous le passage de la chute.



Claude Marie Pache, son épouse et trois de leurs enfants.

Claude Marie diversifie alors ses occupations. Il s'adonne à des travaux d'excavation de fouilles et d'évacuation des matériaux. Il effectue également divers transports, notamment jusqu'à Chamonix, au moyen d'une voiture à bras et d'un char tiré par une mule.

Le 12 mai 1869, il obtient l'adjudication des travaux pour les fouilles qui recevront les fondations de l'immeuble du Grand Hôtel des Gorges du Trient à Vernayaz, fleuron de l'hôtellerie contemporaine. Cet hôtel est le point de départ et d'arrivée des diligences qui emmènent des milliers de touristes dans la vallée du Trient et à Chamonix, à l'époque l'on afflue de toutes les régions d'Europe pour visiter ces sites.

Marie Louise Caroline Pache est une fille de Claude Marie. Comme beaucoup de Valaisans de l'époque, elle rejoint l'Argentine en 1874 avec son mari François Cergneux. L'aventure est de courte durée, puisque le décès de Marie Louise Caroline, veuve, est enregistré à Miéville le 16 avril 1878 déjà. Les deux enfants du couple sont décédés l'un à la naissance et l'autre à l'âge de 13 ans. Eugène, Jean-François, Marie Angélique et Benjamin sont les autres enfants de Claude Marie.

Eugène Pache, né en 1857, s'expatrie en France pour travailler dans l'industrie du bois. Lors de ces années passées en France, il contribue grandement à aider ses parents à Miéville, notamment en y faisant parvenir de l'argent. On peut supposer que son activité s'avérait assez lucrative pour l'autoriser à cette solidarité familiale. La correspondance d'Eugène a été soigneusement conservée par ses parents. Vers la fin de sa vie, devenu veuf, Eugène rentre à Miéville où il loge chez sa soeur Marie Angélique jusqu'à sa mort en 1932.



Eugène et son épouse.



Marie Angélique Pache, Frédéric Bochatay son époux et leurs enfants.

Le 5 avril 1884, **Marie Angélique Pache** épouse Frédéric Bochatay qui siégera au conseil de la commune de Salvan dont Vernayaz et Miéville font partie. (Ces deux villages et le hameau de Gueuroz formeront la nouvelle commune de Vernayaz en 1912). Un plan géométrique de Miéville dressé en 1831 par un géomètre officiel, a été conservé par Frédéric dans sa maison familiale de ce village.

Benjamin Pache, né le 26 avril 1855, s'installe dans la maison familiale de Miéville avec son épouse. De 1885 à 1907, il achemine les colis et la correspondance postales dans la vallée du Trient jusqu'à Chamonix. Il inscrit dans des carnets de cocher les dates des courses avec leurs tarifs. Ces courses sont accomplies à la bonne saison entre les mois de juin et septembre. Pour cette activité, il dispose d'une voiture à bras tirée par une mule ou un cheval. Parallèlement à cet acheminement du courrier postal, Benjamin effectue des transports divers pour la commune et des particuliers jusqu'en 1923. Il véhicule notamment du sable, du



Benjamin Pache.

gravier, des tuiles, de la chaux ou d'autres matériaux selon commande. Il transporte également des marchandises, comme du vin, des caisses de savon, du pétrole, du sucre, des sacs de café, etc. En 1891, ce sont des ardoises qu'il livre à Bex, Ollon et Antagnes. Ces ardoises proviennent d'une carrière en exploitation à l'époque, située au-dessus du village de Vernayaz, à proximité immédiate de la route reliant ce village à Salvan. Entre 1909 et 1910, il convoie pour l'hôtel Franco Suisse à Vernayaz.

La construction de la double voie du chemin de fer du Simplon et l'entretien de la route cantonale en sable et gravier sont également dans ses attributions. En 1907, il notifie la longueur des tuyaux pour raccorder la fontaine de Miéville à sa maison. On retrouve cette date gravée sur la fontaine. Indépendamment de ses travaux de convoyage, Benjamin s'adonne à l'élevage du bétail et au métier de cultivateur. Il travaille des champs qui sont propriété de la famille depuis l'époque de son grand-père Maurice, et même probablement de son arrière-grand-père Joseph.

Benjamin et son épouse Laurette Coquoz donnent vie à 5 enfants, Ursule en 1891, Louise en 1893, Eugène en 1894, César en 1899 et Marthe en 1907.



Eugène Pache.

Eugène Pache, né le 29 août 1894, effectue son école de recrue à la caserne de Lausanne au printemps 1914. A peine son école de recrue terminée, il est mobilisé par l'armée suisse lors de la guerre mondiale 1914-1918. A intervalles très rapprochés, Eugène écrit à sa famille pour leur donner de ses nouvelles.

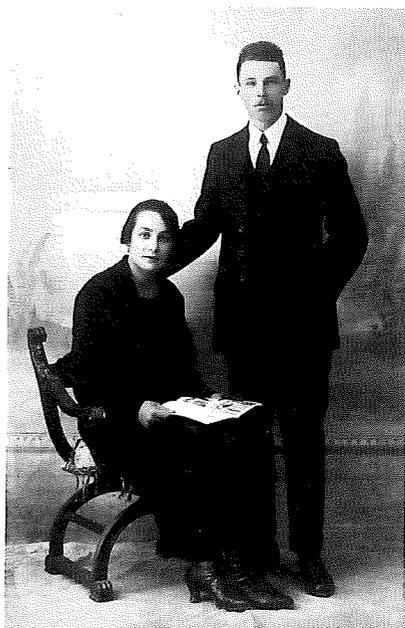
Un recueil souvenir a été constitué contenant les lettres écrites entre le 27 mars 1914 et décembre 1918. Il est enrichi par plusieurs copies de journaux d'époque relatant la situation sur le front de la guerre. Des dessins et photos de cartes postales envoyées par Eugène illustrent également cet album. On y trouve encore une carte de la

Suisse sur laquelle figure le cheminement pédestre effectué durant cette mobilisation, que ce soit à la frontière de la Suisse avec l'Italie, ou à celle de la Suisse avec l'Allemagne.

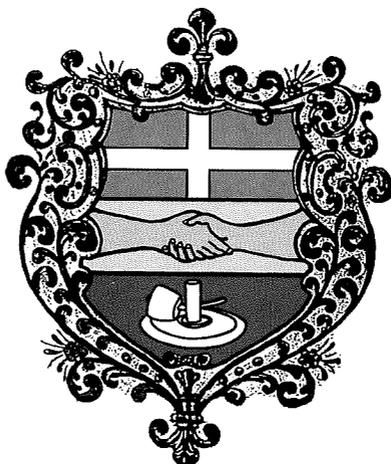
De sa première union avec Alphonsine Lugon, Eugène a trois enfants, Berthe, †Félix et †Alphonsine. Devenu veuf, il épouse sa belle-sœur, Andrée Lugon, qui lui donne sept enfants: Odette, †Roger, Gisèle, †Roger, Claude, Michel, Jacques. Sa famille est ainsi perpétuée avec quatre fils échelonnés entre 1924 et 1946.

César Pache, victime d'un grave accident de travail, perd tragiquement la vie le 24 janvier 1931 à l'âge de 32 ans, laissant une veuve et deux orphelins, **Clovis** et **Madeleine**.

Aujourd'hui, les descendants de César et Eugène sont répartis entre Miéville, Vernayaz et le canton de Genève. Ils assurent la pérennité de la famille Pache de Vallorcine en Valais et ailleurs.

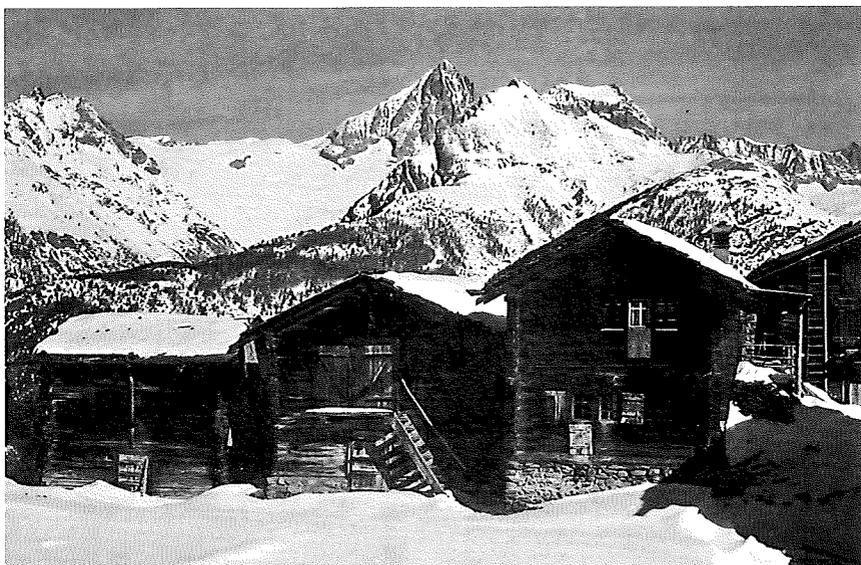


César et Mathilde Pache.



EIN BLICK IN BÜRCHENS VERGANGENHEIT

◀➤ GREGOR ZENHÄUSERN ▶➤



Voralpe Hellelen ob Bürchen und Zeneggen.

«Bürchen zählt zu jenen Gemeinden, denen die Historiker bislang wenig Aufmerksamkeit geschenkt haben. Sucht man nach den Ursachen dieser «Unberührtheit», kann man auf den Gedanken kommen, Bürchen sei ein glücklicher Ort, der – wie man es von glücklichen Menschen zu sagen pflegt – keine Geschichte hat». Heute darf sich die Gemeinde glücklich schätzen, in Dr. Anton Gattlen einen kompetenten Erforscher ihrer Vergangenheit gefunden zu haben. Auf die Teil- und Zwischenergebnisse seiner vor der Vollendung stehenden Ortsmonographie über Bürchen stützt sich – neben eigenen Forschungen – der folgende Beitrag¹.

Statistisches

Bürchen bildet eine eigenständige politische Gemeinde im Bezirk Westlich Raron. Das Dorf liegt nach Westen orientiert auf der zum Rhonetal hin steil abfallenden Hochterrasse der so genannten «Rarner Schattenberge».

Das Territorium der Gemeinde grenzt im Norden an die Gemeinde Raron, im Osten an das Gebiet der Gemeinden Visp und Zeneggen, im Süden an Törbel und im Westen an die Gemeinde Unterbäch. Der Grenzverlauf im Osten und Süden deckt sich mit den Bezirksgrenzen zwischen Raron und Visp.

Das Gemeindegebiet umfasst eine Fläche von 1'341 ha. Davon entfallen 741 ha auf bewaldete, 345 ha auf landwirtschaftlich nutzbare Flächen, 72 ha auf Siedlungsgebiet; 183 ha sind unproduktiv. Bezogen auf die Gesamtfläche ist Bürchen die achtgrösste der 12 Gemeinden von Westlich-Raron und eine der waldreichsten des Bezirkes.

Das Dorf, eine typische Weilersiedlung, zählte 1798 302 Einwohner, 1850 waren es 332, im Jahre 1900 478, 1950 521, heute leben in Bürchen 747 Personen. Bürchen ist somit die bevölkerungsreichste der drei Schattenberger Gemeinden (Bürchen, Unterbäch und Eischoll).

Der Name

Der Name «Bürchen» leitet sich von schweizerdeutsch «Birch», althochdeutsch «birka», in der Bedeutung von Birke her. Es handelt sich um eine Pluralform im Dativ, bedeutet also soviel wie «bei den Birken».

Der Ortsname kommt urkundlich erstmals 1307 als «ze Birke» vor, 1345 als «Birchon», 1363 als «Birkonberg», 1441 in der uns heute geläufigen mundartlichen Form «Birchen».

Der Latinisierung des Ortsnamens als «Betula» oder «mons Betulensis» (d.h. in der lateinischen Übersetzung des Wortes «Birke» bzw. «Berg der Birken») begegnet häufig seit dem 17. und 18. Jahrhundert, vor allem in den sehr vollständig geführten Tauf-, Sterbe- und Eheregistern.

Besiedlung und Herrschaftsverhältnisse

Über den Beginn der Besiedlung des Birchenberges können nur Hypothesen aufgestellt werden. Ur- und frühgeschichtliche Funde sind keine wissenschaftlich nachgewiesen. Nach den Angaben von Pfarrer Johann Joseph Gattlen (1876-1950), der ortsgeschichtlich sehr interessiert war, hat man an zwei Orten (Wanne, Pfarrhaus) römische Münzen aus der Zeit des Kaisers Vespasian (69-79 n. Chr.) gefunden, was darauf hinweist, dass die Gegend im 1. Jh. begangen war; von Siedlungen fehlt aber jede Spur.

Man darf annehmen, dass der Birchenberg bis ins frühe Mittelalter grösstenteils bewaldet war. In tieferen Lagen muss es neben Föhren und Fichten einen auffälligen Birkenbestand gegeben haben, auf den der Ortsname – wie wir gesehen haben – zurückzuführen ist.

Laut Anton Gattlen scheint der Birchenberg ursprünglich den seit dem Neolithikum (also in der Zeit 5000-2000 vor heute) nachgewiesenen Bewohnern der Gegend von Raron-St. German als Weidegebiet und zur Holznutzung gedient zu haben. Ob es in Bürchen schon im Frühmittelalter Dauersiedlungen gegeben hat, wissen wir nicht. Immerhin haben neuere Forschungen gezeigt, dass Berglagen über dem Rhonetal zum Teil viel früher besiedelt waren, als bisher angenommen wurde. In diesem Zusammenhang sei etwa auf eine bronzezeitliche Höhensiedlung in der Albe (1001 m ü. M.) hingewiesen sowie auf eine Wohnstätte auf dem Chastel oberhalb Zeneggen (1600 m ü. M.), die durch Keramik- und Knochenfunde eindeutig belegt und in die Zeit um 1250-1220 v. Chr. zu datieren ist.

Die Erinnerung an urzeitliche Bewohner verbinden lokale Sagen und Legenden auch mit dem Hochastler (1292 m ü. M.), einer das Rhonetal dominierenden Erhebung, an der Wege nach Raron und Visp vorbeiführen. Mauerreste, welche Paul Heldner 1972 am Hochastler freigelegt und vermessen hat, reichen wahrscheinlich nicht in die Urzeit zurück; Anton Gattlen dürfte es sich um die Fundamente eines mittelalterlichen, urkundlich jedoch nicht nachgewiesenen «Wacht- oder Signalturms» handeln.

Urkundlich belegt sind Siedlungen am Birchenberg erst seit dem ausgehenden 13. Jh., was aber nicht heisst, dass es vorher keine gegeben hat. Die landwirtschaftliche Erschliessung steht im Zusammenhang mit der Einwanderung deutschsprachiger Kolonisten ins Wallis, die im 9. oder 10. Jahrhundert stattgefunden hat. Dafür sprechen die lokalen Flurnamen, die in Bürchen deutschen Ursprungs sind. Auch Benennungen wie «Goler», «Chastler», «Chumme» weisen nicht unbedingt auf kelto-romanisches Sprachsubstrat; sie können als Lehnwörter betrachtet werden.

Ob die alemannischen Kolonisten vom Grundherrn, d.h. dem Bischof, zur Erschliessung des Birchenbergs gerufen oder als Landsuchende dorthin gekommen sind, wissen wir nicht. Anzunehmen ist, dass der Bischof als oberster Grundherr an der Erschliessung brachliegenden und zum grossen Teil noch ungerodeten Landes interessiert sein musste und die Urbarisierung gefördert



Am Norden von Bärchen: «Raronia Prudens», ein historisches Dorf.

haben dürfte. Die Besiedlung und Urbarmachung des Birchenberges scheint in zwei Phasen erfolgt zu sein. In der ersten Phase wurde das Gebiet erschlossen, das die heute noch bestehenden Weiler, mit Ausnahme von «Zengerwern», umfasst. In einer zweiten Phase wurde der Siedlungsraum durch Rodung eines etwa 600 bis 1000 m breiten Geländestreifens unterhalb des heutigen Waldrands gegen Osten und Süden ausgeweitet. Er erstreckte sich von Osten nach Südwesten von der «Hellolun» über «Eitresch», «Blatt», «Ried», «Unner der Furu» nach «Zengerwern», und fand vermutlich eine Fortsetzung jenseits der Gemeindegrenzen, in Unterbäch, über «Egga» und «Brand» bis ins «Holz». Die im Ausbaugbiet unterhalb des heutigen Waldrandes vorkommenden Flurnamen wie «Brennole», «Brändji», «Brandegga» deuten auf die damals praktizierte Brandrodung. Während man annimmt, dass die Kernzone spätestens in der 1. Hälfte des 10. Jahrhundert besiedelt und landwirtschaftlich nutzbar war, so dürfte die Gewinnung neuen Landes im Ausbaugbiet in der 2. Hälfte des 10. Jahrhundert eingesetzt haben, wahrscheinlich aber vor Ende des mittelalterlichen Klimaoptimums, jener Wärmeperiode, die zwischen 1000 und 1200 im Alpenraum die Wald- und Anbaugrenze um etwa 200 m nach oben zu verschieben vermochte. Die Tatsache, dass nach der Klimaverschlechterung im späten Mittelalter die im Ausbaugbiet entstandenen Siedlungen mit Ausnahme von «Zengerwern»

(1389 m ü. M) eingegangen sind, lässt erahnen, dass klimatische Faktoren bei der Ausweitung des Kulturlandes eine nicht zu unterschätzende Rolle gespielt haben dürften.

Über die Besitz- und Herrschaftsverhältnisse am Birchenberg sind wir erst im Hoch- und Spätmittelalter einigermaßen informiert. Vom 11. Jh. an besass das Domkapitel von Sitten Zehntrechte in der grösstenteils wohl allodialen Kernzone, die ein Ganzes bildete. Sie umfasste unter anderem die drei Hauptweiler «Mauracker», «Zenhäusern», «Achru». Das Ausbaugelände hingegen war im Mittelalter in fünf bzw. sieben Huben oder Hufen (lat. mansi) unterteilt: «Eitresch» (1), «Blatt» (2), «Ried» (3), «Fure» (4), «Guggina» (5), «Jofe» (6) und «Zengerwern» (7). Fünf dieser Huben hat es wahrscheinlich seit der Rodungszeit gegeben, die zwei kleineren «Guggina» und «Jofe» sind vermutlich später entstanden. Mit einer jeden dieser Huben dürfte eine Geteilschaft (Familie bzw. Sippenverband) oder Korporation von Bauern belehnt worden sein, deren grösste Teilhaber zugleich Träger waren und in dieser Funktion auch die Abgaben der anderen Hubgeteilen an den Grundherrn – also den Bischof – ablieferten. Spätestens um 1280 waren diese Hubenbauern oder «mansuarii» dem bischöflichen Viztum in Raron abgabepflichtig und standen unter seiner Gerichtsbarkeit, wie wir einem um 1280 entstandenen Abgabeverzeichnis entnehmen können. Dieses für die Region so wichtige Dokument², wie auch andere zeitgenössische Quellen, zeigen übrigens auch, dass adeliger Streubesitz, wie er etwa in den Nachbargemeinden Unterbäch und Eischoll auf Schritt und Tritt nachzuweisen ist³, in Bürchen kaum vorhanden war. Huldigungspflichtig waren am Birchenberg um 1280 zwei Lehensleute: Petrus van der Nezciron und Girolodus de Domo lapidea. Beide gehörten einer dörflichen Oberschicht an. Einige ihrer Nachkommen haben sich im 15. Jh. in der Noble Contrée niedergelassen, dort Töchter aus Patrizierfamilien geheiratet und hohe politische Ämter erlangt. Angehörige beider Familien wurden im Zenden Siders sogar zu Grosskastlänen gewählt.

Wie sich die Lehensverhältnisse in den einzelnen Huben am Birchenberg zwischen 1280 und 1538 entwickelt haben, kann nur lückenhaft nachgewiesen werden. Die Tatsache, dass es bereits um 1280 im Ausbaugelände am Birchenberg mehrere Korporationen gegeben hat, lässt die frühe Zersplitterung der Huben deutlich erkennen. Gerade diese Zersplitterung und die damit verbundene Mobilität des Grundbesitzes (freie Nutzung, Vererbung, Veräusserung und Belastung) aber ermöglichten den Bauern, sich im Laufe des Spätmittelalters von den Feudallasten ganz oder teilweise loszukaufen. Der vollständige Loskauf von den

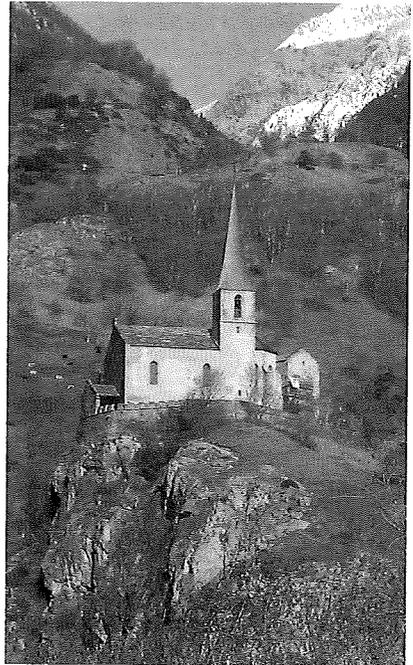
Verpflichtungen gegenüber dem Viztum, bzw. der Kauf aller Rechte, welche dieser im Zenden Raron beanspruchte, erfolgte durch die Gemeinden des Drittels Raron am 28. Oktober 1538. Elf Jahre zuvor, 1527, hatten sie bereits das Meier-tum von den Erben Kardinal Schiners erworben.

Entstehung der Gemeinde

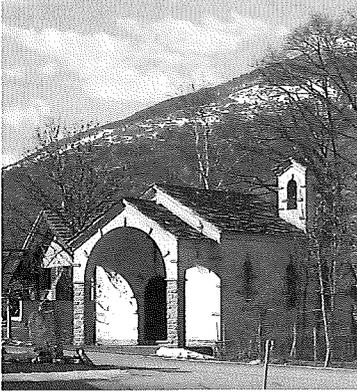
Mit dem Loskauf von 1538 ist das mittlere Drittel des Zenden Raron ein unabhängiges Staatswesen geworden, an dessen Spitze fortan ein von den Zenden-leuten frei gewählter Meier stand, der die politischen und richterlichen Funk-tionen übernahm, welche früher Viztum und Meier ausgeübt hatten. Die neue Ordnung und die damit verbundenen Kompetenzen sind ausführlich beschrieben im Freiheits-Statut⁴, das die Zendenleute im Jahre 1548 aufgerichtet haben. Damit ist für Bürchen auch der Prozess der Gemeindebildung weitgehend abge-schlossen und wird schliesslich nur noch durch die Erhebung zur Pfarrei ver-vollständigt.

Pfarreigründung

Die Pfarrei Bürchen ist wesentlich jün-ger als die Gemeinde. Die Bewohnern haben für die Pfarreigründung grosse Mühen und Kosten auf sich genommen. Bürchen bildete ursprünglich mit Unter-bäch, Raron-St. German und Ausserberg die Grosspfarrei Raron. Ihre Anfänge rei-chen bis ins 11./12. Jahrhundert zurück. Beschwerlich und zeitraubend war der Kirchgang an Sonn- und Festtagen nach Raron (zuerst sogar bis nach St. Ger-man). Dorthin mussten die Leute von Bürchen bei sommerlichem Hochwasser der uneingedämmten Rhone und bei winterlicher Eisglätte, nicht selten unter grosser Lebensgefahr, auch ihre Kinder zur Taufe und die Toten zur Bestattung tragen. Unzumutbar war der Weg für Alte und Kranke sowie für schwangere Frauen und Neugeborene, die zudem Gefahr liefen, unversehen bzw. ungetauft



Die Mutterkirche Raron.



Die Hauptkapelle in Turtig.

zu sterben. Kaum Erleichterung brachte nach der Verschüttung der Mutterkirche Raron durch den Bietschbach (1495) der Mehrheitsbeschluss der Pfarrgenossen (1505), das Gotteshaus in geschützter Lage auf dem Burgfelsen von Raron neu zu bauen. Als unterlegener Partei wurde den Berglern aus gemeinen Pfarrgeldern wenigstens ein Fahrweg von Raron hinauf auf die Burg, der «Bärgero Kirchweg», zum Transport ihrer Toten hergerichtet. Vor der Südwand des Kirchenschiffs, auf dem «Bärgero Friedhof», bestatteten sie künftig ihre Verstorbenen.

Die Leute von Bürchen und Unterbäch waren aber nicht gewillt, einen unzumutbaren Zustand, den Generationen geduldig ertragen mussten, länger hinzunehmen. Die Bestrebungen beider Gemeinden, das lokale Kirchenwesen selber in die Hand zu nehmen, gipfelte in einem langwierigen und sagenumwobenen Trennungsstreit mit der Mutterpfarrei Raron und den übrigen Kirchgenossen (Raron, Ausserberg). Wir kennen den akuten Anlass nicht, der die Bergler 1553 zum Handeln zwang, ihr Anliegen dem Bischof zu unterbreiten. Vielleicht behält die mündliche Überlieferung Recht, wenn sie in jenem ominösen Leichentransport ins Tal die Ursache sieht, als in den «Cholbetten», auf vereistem Weg, sieben Personen samt Leiche ins Tobel stürzten.

Im Rahmen eines kanonischen Prozesses wurde die Angelegenheit zunächst vor dem bischöflichen Gerichtshof in Sitten ausgetragen, beschäftigte aber auch den Hl. Stuhl und den Walliser Landrat. Obwohl Bürchen und Unterbäch keine übertriebenen Forderungen gestellt hatten und nicht die sofortige Abtrennung von der Mutterkirche Raron zur Debatte stand, sondern nur die Errichtung einer Filialkirche, und zwar zu ihren Lasten und bei Erfüllung aller bestehenden Verpflichtungen gegenüber der Mutterkirche, konnte Bischof Johann Jordan in ihrem Begehren keine Notwendigkeit für das Pfarrvolk erblicken. Er entschied im Dezember 1553 in erster Instanz gegen beide Bergviertel für den *status quo*. Nachdem die Bergler erfolgreich an den Hl. Stuhl appelliert hatten, bewilligte Papst Julius III. den Leuten von Bürchen und Unterbäch in der Bulle «Sincere devotions» vom 26. Juli 1554 eine Filialkirche, mit Taufstein, Sakramentshäuschen und zugehörigem Friedhof. Ausserdem durften sie – ohne Erlaubnis des Bischofs – selber einem würdigen Priester die Feier von Sonn-, Feiertags- und

Werktagsmessen, auch aller andern Gottesdienste gemeinsam mit der Ortsseelsorge anvertrauen. Dieser Weltgeistliche sollte nach dem Willen der Leute von Bürchen und Unterbäch oder des Pfarrers von Raron absetzbar sein.

Alle rechtlichen Voraussetzungen für den Schritt zur selbständigen Pfarrei waren weiterhin gegeben, auch wenn der Walliser Landrat im Dezember 1554 die den Berglern vom Papst zugestandenen Kuratrechte auf eine Werktagmesse pro Woche für Kranke, Alte und Schwangere beschränkte, und sie für die Sonntags- und Feiertagsgottesdienste, für die Taufen sowie für die einträglichen Begräbnisse, Totengedächtnisse und Jahrzeiten im Interesse des Pfarrers von Raron weiterhin an die Hauptkirche verwies.



Kapellenweg mit Kapellennischen zwischen Bürchen und Turtig.

Trotz derartiger Einschränkung und mannigfacher Erschwernisse seitens kirchlicher und weltlicher Behörden verwirklichten Bürchen und Unterbäch den Wunsch nach einem eigenen Gotteshaus im Bauvertrag von 1556 und einigten sich auf den Standort in Unterbäch. Bürchen nahm diesen Kirchweg nach Unterbäch in Kauf, weil es als Gegenleistung dringend benötigtes Wasser aus dem Ginalstal für die Bewässerung erhielt und von Unterbäch in die Geteilschaft der



«Alten-Suon» aufgenommen wurde. Während Unterbäch auf eigene Kosten den benötigten Bauplatz zur Verfügung stellte und auf seinem Territorium die erforderlichen Kirchwege erstellen und unterhalten musste, lieferte das «waldreiche» Bürchen das nötige Bauholz. Beide Gemeinden bestritten gemeinsam unter grossen Opfern Bau und Unterhalt ihrer Filialkirche. Im November 1558 wurde das Gotteshaus in Anwesenheit des Abtes von St-Maurice, des Landeshauptmanns, eines alt Staatskanzlers und dreier alt Landvögte von Bischof Johann Jordan geweiht und unter den Schutz der Hl. Dreifaltigkeit gestellt.

Trotz päpstlicher Privilegierung besass die Filialkirche Unterbäch-Bürchen für lange Zeit nur den Status einer Kuratkaplanei, und auch dies erst seit etwa 1581/83, als der Altarist in Unterbäch ständig in einem Pfründhaus zu wohnen begann. Die Ablösung von der Mutterpfarre Raron erwies sich als langwieriger, aber unaufhaltsam fortschreitender Vorgang, bei dem im Laufe der Zeit immer mehr Rechte von der Hauptkirche Raron an die Filiale übergingen: 1610 das Taufrecht, 1649 das Recht auf Spendung aller Sakramente, 1665 schliesslich die Ausstattung mit allen Pfarrrechten, wobei dem Geistlichen in Unterbäch der Status eines «Pfarrvikars» zukam.

Endgültig losgelöst haben sich Bürchen und Unterbäch von der Mutterkirche erst 1859, wobei beide Gemeinden je eine Entschädigungszahlung von rund 6'600 Franken leisten mussten. Der Loskauf von 1859 stellte für die Finanzen beider Gemeinden eine erhebliche zusätzliche Belastung dar. Zusätzlich deshalb, weil sich beide Gemeinden mit der Nachbargemeinde Eischoll 1851 unter Androhung bewaffneten Widerstandes gegen ein neues Finanzgesetz der Radikalen Walliser Regierung gewehrt und mit grossem Erfolg im Oberwallis für die Abschaffung der direkten Steuer und die Verminderung der Staatsausgaben

geworben hatten. Damals wurden die Schattenberge durch ein Truppenkontingent von 600 Mann militärisch besetzt. Die Regierung überwälzte den Gemeinden die Besatzungskosten in Höhe von rund 9'000 Franken. Für Bürchen fielen 4'500 Franken, für Unterbäch und Eischoll je 2'250 Franken an⁵. Für Bürchen sollte ausserdem die bald darauf, im Jahre 1853, in Angriff genommene Gründung eines Pfarr-Rektorates zu Buche schlagen, ganz zu schweigen von den im grossen Erdbeben von 1855 erlittenen Schäden in Höhe von 22'215 Franken⁶. Die Vorbereitungen für die Rektoratsgründung waren um die Mitte des 19. Jahrhunderts im Einverständnis mit dem damaligen Pfarrer von Unterbäch, Johann Martin Lehner, getroffen worden. Zuerst wurde beschlossen, die um 1742 erbaute Kapelle im «Mürächer» für die Bedürfnisse des Rektorates einzurichten, da sie am Kirchweg nach Unterbäch, im bevölkerungsreichsten Weiler, gelegen war. Nachdem im Laufe des Sommers 1854 durch eine Sammlung in allen Haushaltungen rund 9'200 Franken zusammengekommen waren, stand einer formellen Gründung des Rektorates am 28. Januar 1856 nichts mehr im Wege. Der Stiftungsbrief verpflichtete den Rektor, dem die Gemeinde oberhalb der Kapelle, ein Wohnhaus erbauen liess, unter anderem an Sonn- und Feiertagen in der Mauracker-Kapelle Gottesdienst zu halten.

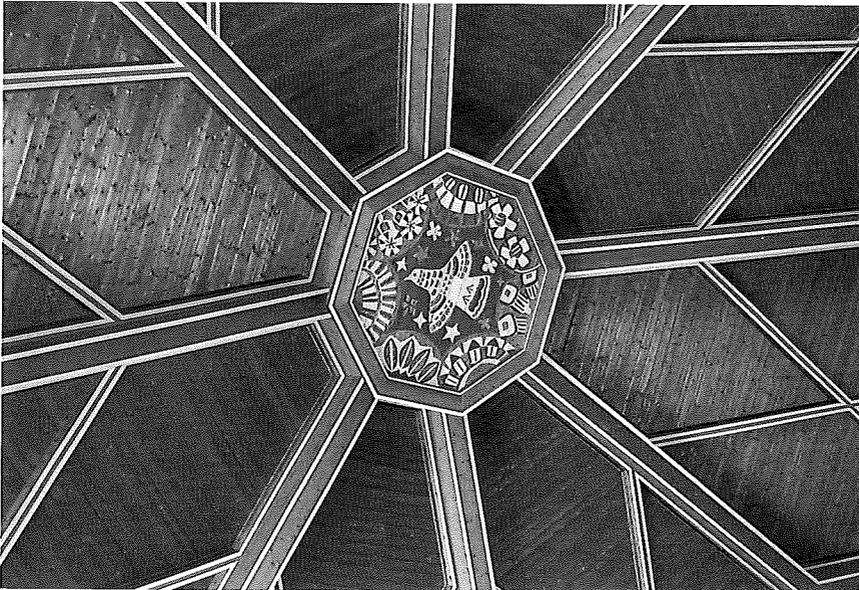


Antonius-Kapelle auf der Hohegga.

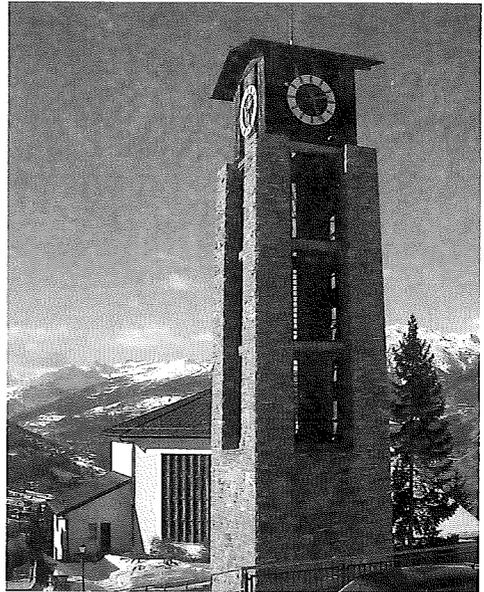
Die Rektoratsgründung bildete den ersten Schritt auf dem Weg zu einer von der Nachbargemeinde Unterbäch unabhängigen Pfarrei. Zehn Jahre später, am 11. Februar 1866, begannen nämlich im Gemeinderat von Bürchen Diskussionen über Standorte für eine eigene Kirche mit Pfarrhaus. 1877 fiel der Beschluss eines Kirchenneubaus, der 1878 zur Ausführung gelangte. Der Bau der Kirche war schon fast vollendet, als Pfarrer Lehner darauf aufmerksam machte, dass die Pfarrei ohne einen formellen Beschluss der Urversammlung, Regelung der Los-trennungsmodalitäten mit der Gemeinde Unterbäch und Bewilligung des Bischofs nicht errichtet werden könne. Daraufhin reichte die Gemeinde Bürchen beim Bistum das Trennungsbegehren ein, in das die Gemeinde Unterbäch im Juni 1879 nach überrassenen Entschädigungsforderungen schliesslich gegen Zahlung einer Ablösungssumme von 1'000 Franken einwilligte. Am 5. Dezember 1879 unterzeichnete der Bischof das Trennungsdekret. Seither ist Bürchen eine selbständige Pfarrei. Das Pfarrhaus war 1883 bezugsbereit.

Kirche und Kapellen

Die vom Jesuitenpater François Lovis geplante Kirche aus dem Jahre 1879⁷ musste 1963 einem Neubau, der heutigen achteckigen Kirche mit freistehendem Turm, weichen. Sie zählt mit ihren Glasgemälden von Paul Monnier und dem fünfachsigen, ursprünglich in der Wandfluhkapelle befindlichen Barockaltar mit

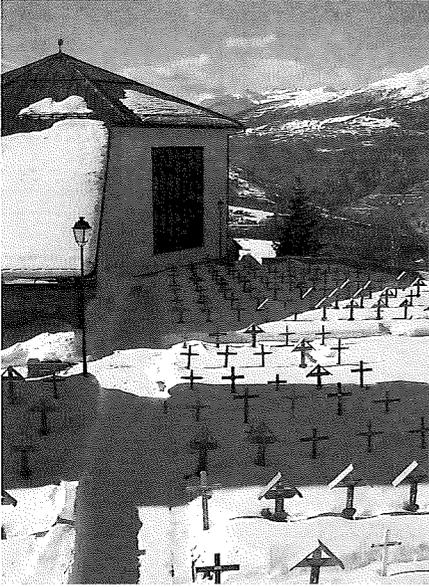


zahlreichen Figuren und zentraler Schutzmantelmadonna zur Hauptsehenswürdigkeit einer reizvollen, an Kapellen und Bildstöcken reichen Sakrallandschaft. Hervorzuheben unter Bürchens zahlreichen noch bestehenden Kapellen sind einmal die bereits erwähnte Wandfluhkapelle aus dem Jahre 1696/97, über einem steilen Kapellenweg im Turtig am ehemaligen Kirchweg nach Raron. Hauptkapelle und Stationen wurden 1997 umfassend renoviert und die Kapellennischen sind mit Bronzeplastiken zum Bibelthema «Begegnungen» vom Künstler Hans Loretan versehen worden⁸.



Die ehemalige Rektoratskapelle im Mauracker, ein gewölbter Barockbau mit eingezogenem, dreiseitig geschlossenem Chor, reicht in die Zeit um 1742 zurück. Der Josephs-Altar aus dem 18. Jh. darf heute mit einiger Wahrscheinlichkeit der namhaften Bildschnitzerwerkstatt des Peter Lagger von Reckingen zugeschrieben werden, der zeitgleich (1748) in der Pfarrkirche von Unterbäch die beiden prachtvollen Seitenaltäre errichtete. Der gemalte Kreuzweg aus dem Jahre 1769 stammt – wie jener in der Pfarrkirche von Unterbäch – vielleicht aus der sog. «Fiescherschule»⁹ und weist als Besonderheit eine 15. Station mit der Darstellung der Kreuzauffindung durch die hl. Helena auf.

Bis 1856 gehörte auch die idyllisch im Wald, am Kirchweg nach Unterbäch gelegene ehemalige Pestkapelle auf dem Capetsch zu Bürchen, auf dessen Territorium sie noch heute steht. Das kam so. Einer unverbürgten Notiz von Peter Joseph Erpen, Pfarrer in Unterbäch von 1733-1741, entnehmen wir, «dass 1629 am Berge Eischoll und in einigen Häusern von Unterbäch die Pest gewütet habe. Daraufhin hätten die Bürchner 1632 die Kapelle zu Ehren des hl. Sebastian auf dem Capetsch erbaut, die ihren eigenen Friedhof besass, damit Bürchen in Zeiten der Pest seine Toten dort bestatten konnte. Die Kapelle sei 1736 renoviert und erweitert worden»¹⁰. Später, 1856, überliess Bürchen die im Erdbeben des Vorjahres in Mitleidenschaft gezogene Kapelle Unterbäch, da sich



Friedhof in Bürchen.

Bürchen auf die Errichtung seines Pfarrrektorates konzentrierte und so durch wegfallende Unterhaltskosten entlastet wurde. Unterbäch seinerseits, sah sich durch das Geschenk der Verpflichtung enthoben, die vom Erdbeben 1855 vollständig zerstörte Antonius-Kapelle auf der Hohegga wiederaufzubauen. Lediglich deren Patrozinium (Antonius von Padua) ging mit der Heiligenfigur auf die Capetschkapelle über, die fortan dem hl. Antonius geweiht ist.

Zu erwähnen sind noch die Muttergotteskapelle in der Ibrich, die vom für die Werkstatt des Johann Ritz von Selkingen tätigen Fassmaler Christian Zenhäusern d. Ä. aus Bürchen gestiftet worden ist und heute von

Privaten unterhalten wird¹¹. Daneben bestehen noch die jüngeren Kapellen in Zenhäusern und im Albenwald aus dem 19. und 20. Jahrhundert.

Aus Bürchens jüngerer Vergangenheit

Seiner Lage abseits der grossen Verkehrswege ist es wohl zuzuschreiben, dass Bürchen von den Ereignissen der jüngeren Geschichte kaum oder wenig berührt wurde. Seine Flur bildet eine Insel im grünen Wald, und die darin verstreuten Wohnstätten haben weder Gletscher noch Lawinen oder Steinschlag zu befürchten; sie haben auch, wenn man von einigen Feuerschäden und den Verheerungen des Erdbebens von 1855 absieht, unter keinen nennenswerten Katastrophen gelitten; sogar die Pest scheint hier weniger gewütet zu haben als an vielen andern Orten im Wallis, und die Schreckensjahre der Franzosenzeit 1798/99 haben sich nur in wenigen Sagen niedergeschlagen.

Die Bürchner haben es verstanden, die natürlichen Ressourcen eines fruchtbaren Bodens mit Fleiss und Genügsamkeit zu nutzen, so dass es nie grosse Armut gegeben hat und schwere Hungersnöte ausgeblieben sind. Darin liegt wahrscheinlich der Grund, dass die Auswanderungswellen des 19. Jahrhundert den Ort kaum berührt haben.

Bis weit ins 20. Jahrhundert war Bürchen eine reine Agrargemeinde mit mehrstufiger Mischwirtschaft (Ackerbau, Viehhaltung und im Tal Rebbau). Alternativen zu dieser ausschliesslich auf Selbstversorgung ausgerichteten, mittelalterlich anmutenden Wirtschaftsform gab es zunächst kaum. Willkommene Erbmöglichkeiten brachte schliesslich die Niederlassung der Lonza-Werke in Visp (1908). Der Beruf des Arbeiter-Bauern hat damit auch in Bürchen Einzug gehalten. Eine Anbindung nach aussen erfolgte durch die Erschliessung des Dorfes durch eine, für den Winterverkehr zunächst gesperrte Fahrstrasse von Visp in den Jahren 1930-34 und die PTT-Buslinie. Sie schuf auch die Voraussetzung für Bürchens touristische Erschliessung seit den 1960er Jahren.

Fußnoten

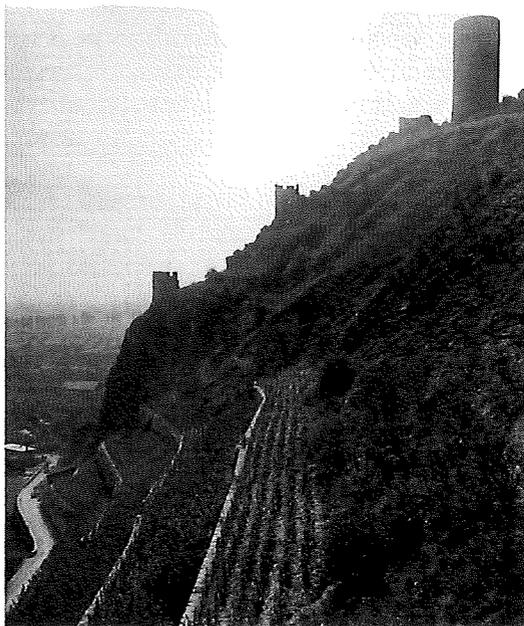
- 1 Vortrag, gehalten am 23. April 2005, anlässlich der Jahresversammlung der «Walliser Vereinigung für Familienforschung» in Bürchen. – Der vorliegende Beitrag stützt sich – wenn nicht eigens angegeben – auf das Manuskript von Dr. Anton Gattlen sowie auf folgende Publikationen: Gregor ZENHÄUSERN, Unterbäch, Visp 2002; DERS., Art. «Bürchen», in: Historische Lexikon der Schweiz, Bd. 3 Basel 2004, S. 57f.; DERS., Die Bulle «Sincere devotionis» Papst Julius' III. für Bürchen und Unterbäch (26. Juli 1554), in: Blätter aus der Walliser Geschichte XXXVI (2004), S. 167-202; Anton GATTLEN und Gregor ZENHÄUSERN, 450 Jahre Pfarrei Unterbäch Bürchen: Entstehung der Pfarrei Unterbäch-Bürchen, des Rektorates und der Pfarrei Bürchen, Visp 2004.
- 2 Dazu ausführlich: Hans-Robert AMMANN, Zur Geschichte der Rechte des Bischofs von Sitten im Oberwallis: zwei «Urbare» aus dem 13. Jahrhundert. Einleitung und kritische Edition, in: Vallesia LIV (1999), S. 241-297, bes. 283-297.
- 3 S. Gregor ZENHÄUSERN, Zur Geschichte des «Freigerichtes» Holz (1441-1798), in: Blätter aus der Walliser Geschichte XXX (1998), S. 213-284.
- 4 S. Andreas HEUSLER, Rechtsquellen des Cantons Wallis, Basel 1890 (= Separatdruck aus Zeitschrift für schweizerisches Recht, Neue Folge, Bd VII-IX), S. 345-374 Nr. 385 (15.1.1548).
- 5 S. Anton GATTLEN, Das Finanzgesetz von 1851 und die militärische Besetzung der Rarner Schattenberge, in: Vallesia XIV (1951), S. 153-177.
- 6 S. Anton GATTLEN, Das Erdbeben von 1855 in den Rarner Schattenbergen, in: Walliser Jahrbuch 67 (1998), S. 50-53.
- 7 S. Walter RUPPEN, Alt oder neu? Gedanken zum Schicksal zweier Kirchenbauten des Jesuitenpaters François Lovis: Bürchen und Zeneggen, in: Walliser Jahrbuch 65 (1996), S. 53-55.
- 8 S. Anton GATTLEN, Kapelle «Maria Hilf» in der Wandfluh: Zum 300jährigen Bestehen der Kapelle (1697-1997), in: Walliser Jahrbuch 66 (1997), S. 33-41.
- 9 S. Walter RUPPEN, Gommer «Malerschulen» der Barockzeit, in: Blätter aus der Walliser Geschichte XIX/2 (1987), S. 367-383, bes. 372 ff.
- 10 S. Gregor ZENHÄUSERN, Die Stiftung des Pestjahrzeits von Unterbäch: 1. November 1629, in: Walliser Jahrbuch 73 (2004), S. 49-53.
- 11 Über den Fassmaler Christian Zenhäusern sowie die Bildhauerarbeiten der Ritz-Werkstatt in Bürchens Kapellen: P. Othmar STEINMANN, Der Bildhauer Johann Ritz (1666-1729) von Selkingen und seine Werkstatt, in: Vallesia VII (1952), S. 169-361, bes. 354 (Index sub voce «Bürchen»).

QUAND LES RARD DEVIENNENT NOMBREUX

⇨ PHILIPPE TERRETTAZ ⇨

La famille de Saillon

La famille Rard, aujourd'hui bourgeoise de Saillon, trouve ses origines au pied de la tour Bayart au milieu du XVIII^e siècle lorsque Jean-Barthélemy Rard, d'Orsières, prend pour femme Marie-Catherine Moulin, la fille du lieutenant de Saillon. De cette union naîtront plusieurs enfants qui assureront la pérennité de cette famille à Saillon jusqu'au début du XX^e siècle. Devenus bourgeois de Saillon, les membres de cette famille habitaient la rue du Scex dans deux maisons que le cadastre de 1869 situe aux numéros 46 et 49.



Les naissances sont nombreuses, la famille prospère bien et semble parée pour devenir une famille importante du village. C'est sans compter avec l'esprit aventurier de plusieurs membres de la famille Rard qui, à l'image de certains valaisans, voient dans l'émigration une solution à leur dénuement. Mais les Rard ne semblent pas vouloir s'établir définitivement Outre-Atlantique. Des voyages incessants entre les deux continents, sans volonté de s'installer, jouent quelques tours à la famille et l'espace d'une génération, elle voit ses forces jeunes s'amenuiser.

A Saillon, la famille disparaît définitivement des tables lorsque César Rard s'établit à Paris et que Barthélemy part une dernière fois pour les Amériques. Ces deux derniers meurent, semble-t-il, sans enfant. Aujourd'hui, la famille Rard, bourgeoise de Saillon, se perpétue par Blaise-Maurice (1815-1865), fils naturel de Maurice-Blaise et de Rosalie Vérolet. Reconnu par son père, il suit, encore enfant, sa mère qui épouse François Ducrey de Magnot/Vétroz (paroisse d'Ardon).

Blaise-Maurice s'unit à l'âge de vingt ans à Marie Franzé. Huit enfants naîtront de ce mariage en pays vétrozain. Jusqu'à ce jour, seul Jean-Baptiste avait une descendance connue à Magnot, représentée aujourd'hui par Stéphane (1975) et Frédéric Rard (1973), les fils de Paul.

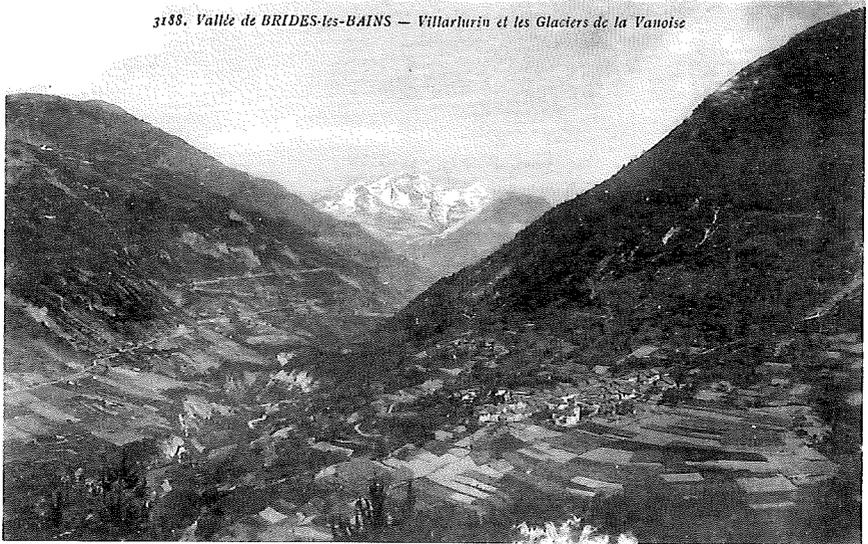
Les Rard ne portaient pas mieux leur nom puisqu'à ma connaissance seuls deux individus pouvaient sauver le patronyme d'une extinction et de la disparition des listes des familles bourgeoises de Saillon.

Sur Internet

Les hasards de la recherche sur Internet allaient m'ouvrir de nouveaux horizons. Attelé à glaner quelques informations sur Saillon, un moteur de recherche signalait dans une rubrique le nom de Saillon allié à celui des coraux et le monde de la faune sous-marine. Intrigué, j'entrais sur le site d'un jeune chercheur qui, dans le cadre de sa thèse, étudiait les effets de la pollution sur les coraux de l'île de la Réunion en plein océan indien. Hormis ses travaux, ce jeune présentait dans une page de généalogie l'histoire de sa famille, issue de la région d'Aix-les-Bains en Savoie. Ce chercheur s'appelle Michael Rard.

Son ancêtre Pierre-Maurice Rard (1858-1921) épousa Marie Abondance en 1890 et passa sa vie dans la région de Villarlurin dans le département actuel de la Savoie.

3138. Vallée de BRIDES-les-BAINS — Villarlurin et les Glaciers de la Vanoise



Un coup d'œil à mes tabelles m'indiqua rapidement que ce Pierre-Maurice Rard appartenait à la famille de Magnot et était le frère de Jean-Baptiste qui est à l'origine de la branche actuelle de Vétroz.

Les Rard descendants de Pierre-Maurice, plusieurs dizaines d'individus, s'étaient éparpillés entre la Haute-Savoie, l'Isère et la Vallée du Rhône. Ils devenaient soudainement nombreux.

Cette branche française avait été oubliée par les Rard de Vétroz malgré la relative proximité temporelle de ce Pierre-Maurice. Par contre, du côté français, on avait retenu les origines suisses, sans toutefois garder des contacts avec le Valais.

Une autre piste généalogique s'ouvre également du côté de l'Amérique du Sud. En effet, un autre frère de Pierre-Maurice aurait émigré du côté de l'Argentine. On retrouve d'ailleurs un mariage inscrit à Ardon en février 1923 d'un Marcellin Rard, fils d'Aloys, avec une Pétrona Martinez du diocèse de La Plata en Argentine. Aujourd'hui, les recherches en Argentine n'ont pas été entreprises mais il existe encore une dame Rard abonnée au téléphone à Buenos Aires. Est-ce la même famille ?

D'autres indices laisseraient supposer encore que des Rard de la branche de Saillon se seraient établis du côté de Salins avant de quitter le Valais pour une destination inconnue. Aucune enquête n'a encore été menée de ce côté-là : avec la famille Rard, il y a donc encore de belles pages généalogiques à écrire.

L'émigration proche

L'existence de cette branche Rard en Savoie, à quelques centaines de kilomètres du Valais, montre que l'émigration proche avait moins marqué les esprits que celle vers les Amériques. Moins lointaine, moins fantastique, moins colorée par l'aventure et la colonisation de terres nouvelles, l'émigration proche, comme si elle avait paru banale, s'est vite effacée des mémoires.

L'émigration vers les villes de Suisse est restée connue, car les inscriptions à l'Etat civil ont été maintenues. Par contre, les départs vers des destinations étrangères n'ont souvent plus laissé de traces. La Côte d'Azur, Paris, Barcelone, Vienne ou Moscou, les points de chute en Europe ne manquaient pas à la fin du XIX^e siècle pour les Valaisans en quête de travail. Et combien se seront établis et auront fait souche à quelques pas seulement du Vieux Pays ?

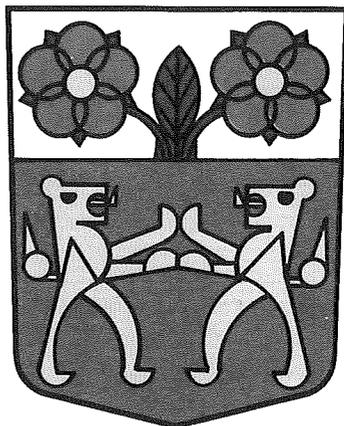
Combien de branches méconnues nous reviendront encore par hasard? Combien d'individus, laissés dans les tabelles généalogiques comme morts enfants, parce que seulement inscrits lors de leur naissance, sont en fait partis trouver fortune à quelques pas de chez nous?

Ces émigrés proches n'apparaissent pas dans le registre des émigrés, car leurs départs se sont réalisés de manière éparse et sans que les craintes et les espoirs d'une émigration en Amérique ne frappent les esprits. De l'Amérique, on n'en devait pas revenir. Des pays voisins, la proximité permettait d'entrevoir une émigration temporaire et un retour au pays après quelques années de travail. Ainsi, les jeunes qui sont partis laissant femmes et enfants n'ont pas été assimilés à de réels émigrants, mais à des ouvriers en quête de travail. L'expérience des militaires au service étranger avait certainement dédramatisé dans l'esprit des gens cette émigration, puisqu'à l'image des soldats rentrés après quelques années de service, les émigrés allaient revenir et ne s'aventuraient pas dans des régions inconnues.

L'exemple des Rard de Saillon/Magnot ne sera certainement pas unique et d'autres découvertes nous prouveront encore que, tout près, il y a d'autres familles dont les patronymes ont des consonances et des origines toutes valaisannes.

Armoiries de la famille Rard

D'azur à 2 lions affrontés, au chef d'argent chargé d'un rosier issant de la partition, avec une feuille de sinople, et ornée de 2 roses de gueules boutonées et barbées de sinople.

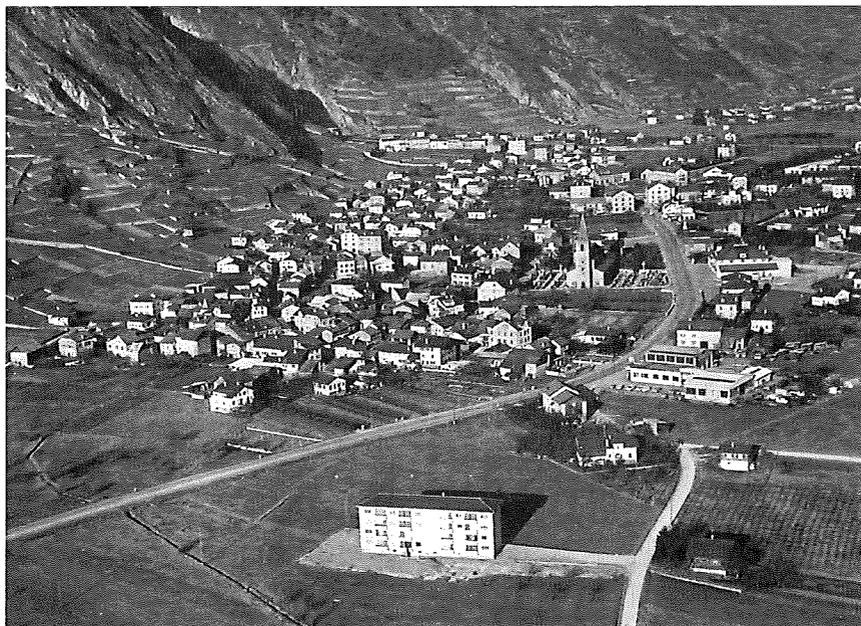


Collection de Riedmatten, d'après un poêle à la cure d'Ardon portant l'inscription: « Il. R.D. An. Rard S. Th. Doc. Can. Sed. Fisc. Curatus 1663 ».

LES REGISTRES PAROISSIAUX D'ARDON ET LA FAMILLE GAILLARD

⇨ VINCENT GAILLARD ET COLETTE HÉRITIER-HALLENBARTER ⇨

Si dans le monde entier environ 15 000 foyers portent le patronyme Gaillard et vivent sur 4 continents, c'est au pied du Haut de Cry que nous nous sommes arrêtés pour nous intéresser à ceux qui sont nés à Ardon en Valais.



Ardon, 1934.

La recherche se base sur les 15 registres restants qui ont été ouverts par les divers desservants de la paroisse. S'il semble que le premier registre des sépultures ne nous soit pas parvenu, celui des baptêmes date de 1636; hélas, autour de 1690 puis dans les années 1745 à 1754 et vers 1870, les inscriptions sont lacunaires voire inexistantes. Quant aux mariages, ils sont enregistrés depuis 1668 seulement, cette fin du XVII^e siècle voyant également l'attribution de prénoms multiples à un seul individu. Le début du XX^e siècle marque la limite de notre prospection.

Plus de 200 patronymes dont 23 des 25 familles bourgeoises et domiciliées recensées par la bourgeoisie d'Ardon en 1950 et quelques familles actuellement éteintes apparaissent dans ces généalogies. Pour la période citée, 1056 individus Gaillard ont vu le jour à Ardon et 574 couples se sont formés (380 unions de Gaillard hommes et 194 unions de Gaillard femmes).

Parmi eux, on en dénombre 36 dont les deux conjoints portent ledit patronyme, cousins au second degré, plus éloignés ou non apparentés. A relever que, pour ce qui suit, nous avons essentiellement détaillé les descendance d'André et de



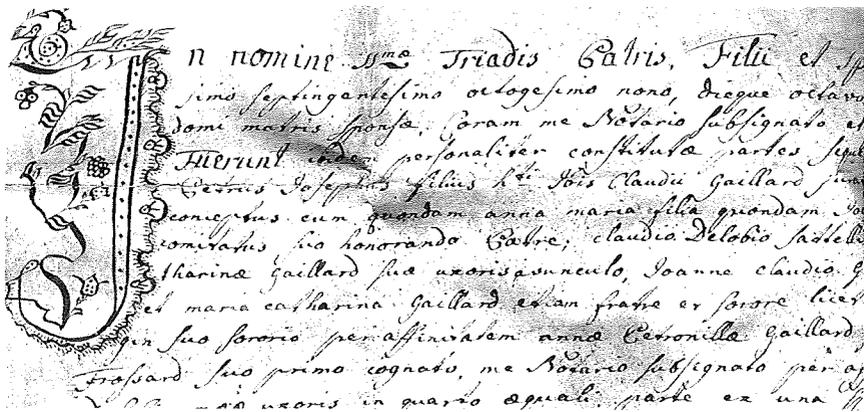
Ardon, hier.

Claude auxquelles se rattachent toutes les familles habitant au bord de la Lizerne actuellement. Les lignées de Barthélemy 1676, de Jacques, d'Antoine, de Jean et de Maurice se recourent.

En sachant qu'en 1649 il existe Claude de feu Jean, notaire, et Claude de feu Jean, syndic, on peut admettre que des incertitudes subsistent. Cette vaste parenté représente 2324 personnes à ce jour. Les enfants nés après l'an 2000 appartiennent en général à la 14^e génération et souvent plus de 10 liens les relie à l'ancêtre Barthélemy.

Quelles sortes d'indications trouver dans les registres? Aperçu au travers de la famille Gaillard

Source incontournable pour établir une généalogie en Valais, les registres paroissiaux sont riches de multitudes d'informations. Ecrits en latin, ils présentent diverses graphies de chaque patronyme, Gaillard étant par exemple alternativement inscrit Galliard, Galiardi, Gailliardi, Gaillardy, Balliard, Bauard, Belliard, Buillard, Guelliard, Galle, Galli, Galliet, Galiard, Galliard, Gailliard et finalement Gaillard.



Contrat Gaillard-Maye du 8 février 1789.

Quant aux prénoms, les Jean Joseph, les Jean Baptiste, les François, les Claude – seuls ou accompagnés –, les Catherine, les Marie – seules ou accompagnées –, et les Jeanne fourmillent. Et Pernela, est-elle la même personne que Pernilla ou Pétronille? Dans le but d'éviter des confusions entre les homonymes repérés, il a souvent été nécessaire de consulter d'autres documents; contrats de mariage et testaments nous ont ainsi permis d'obtenir des précisions, ils confirment ou corrigent les premières impressions; en confrontant les données avec quelques actes notariés dont des protestes d'usufruit, la recherche a aussi pu être affinée. La consultation des recensements peut encore être utile pour apporter des compléments à nos déductions. A noter qu'un contrat de mariage peut aussi nous apprendre que l'époux accueille dans son futur foyer son beau-père.

Parfois l'indication du lieu d'habitation, du quartier: « pied de ville », « milieu du village », « sommet du village » est bienvenue pour distinguer de quelle famille il s'agit. Et quelle aubaine de lire un « cantor » pour savoir à quelle branche on va

rattacher ce baptisé ou « le Suisse » pour situer le François de François qui décède. C'est lors des mariages qu'on trouve plus facilement la mention d'un métier comme précision.

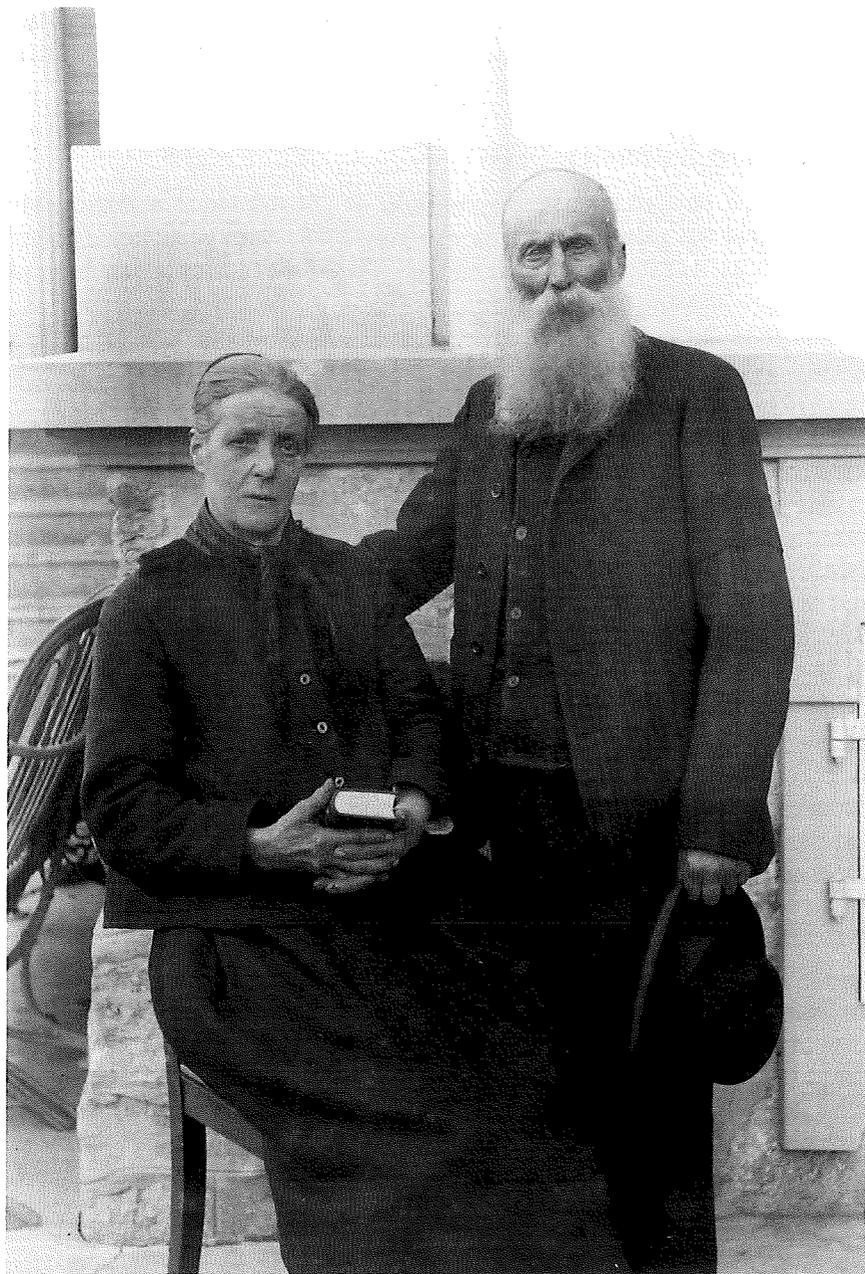
Coup d'œil sur quelques naissances

On rencontre quelques naissances multiples et une naissance de triplés dont voici le détail. Un premier couple se marie en 1828: Marie Angélique Gaillard (née un 15 avril) et François Benjamin Gaillard, ils sont cousins par leurs pères; trois enfants naissent en 1830, 1832 et 1834; à l'âge de 28 ans, Marie Angélique décède quatre jours après l'accouchement. Un second couple se marie en 1829: Anne Thérèse DELALOYE (également née un 15 avril) et François Jérôme CONSTANTIN; deux enfants naissent en 1831 et 1833; en 1836 arrivent des jumeaux; l'époux décède à cette période. En 1838, François Benjamin Gaillard épouse Anne Thérèse DELALOYE, cousine de sa première épouse. 1839 est l'année du décès d'un des jumeaux. Un enfant naît en 1840, puis un autre en 1842 qui meurt à deux semaines. En 1843 arrivent des triplés; à l'accouchement Anne Thérèse quitte cette terre à l'âge de 35 ans après avoir mis au monde neuf enfants; deux des triplés la suivent dans l'espace de trois et neuf semaines. A 45 ans, François Benjamin se retrouve donc veuf avec huit enfants de 13-12-11-10-9-7-3 ans et un bébé de quelques semaines. Il décédera à 58 ans. Que de souffrance pour ces deux couples et leurs familles!

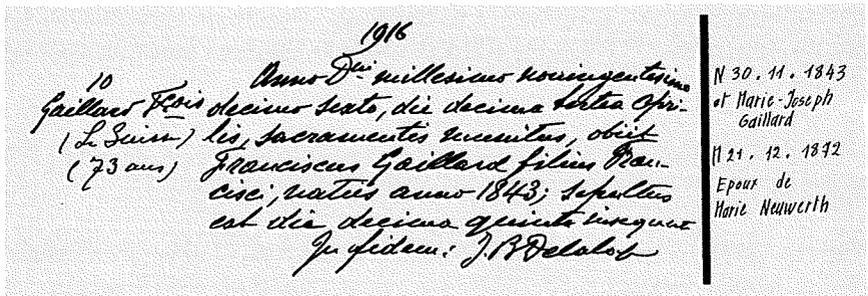


Eglise d'Ardon, construite en 1707, démolie en 1892. Le clocher porte la date de 1525.

A noter aussi qu'un foyer, dont le mari est descendant Gaillard par sa mère, aura 17 enfants en 16 naissances entre 1860 et 1886.



François Gaillard (1843-1916) et Marie Neuwerth (1851-1914).



Acte de décès de François Gaillard, annotations postérieures.

Coup d'œil sur quelques déplacements

Ancrée par tradition à Ardon, la famille Gaillard voit certains de ses membres s'établir à l'extérieur, tout d'abord dans les bourgs environnants situés à l'ouest, puis dans d'autres cantons et dans le monde.

Riddes : C'est Jean Claude (*1707-1788) qui franchit le Rhône pour épouser en 1735 la fille du lieutenant de Riddes et pour y être reçu communier; l'agrégation a lieu en 1738 peu après la naissance de leur premier enfant; cinq filles et trois garçons naissent de ce mariage. Dès 1748, on le trouve juré; en 1753, il est mentionné comme lieutenant, puis châtelain de Saillon en 1757, Riddes formant avec Leytron et Fully la châtellenie de Saillon. En 1765, il figure comme capitaine. A son décès en 1788, l'inscription dans le registre paroissial mentionne en plus métral et prieur de la congrégation blanche.

François Joseph (1760-1801) et sa sœur Marie Louise (1775-1805) poursuivant la démarche entamée par leur père Jean Joseph sont admis communiés à Riddes en 1776, mais continuent de résider à Ardon.

Issu de la lignée de Jacques, Jean Pierre (*1749) de Jean Pierre, cordonnier, s'installe à Riddes et devient communier en 1778.

Saillon et Saxon : Les enfants de Pierre Joseph (1738-1782) et de Jeanne Marie DUSSEX: après le décès de son mari, elle retourne à son village natal avec ses trois fils qui deviennent bourgeois de Saillon en 1785. Jean Joseph Daniel (1773-1844) s'installera à Charrat où il occupera des fonctions municipales et sera à l'origine des familles actuelles du lieu et de Martigny; en 1829, il est cependant mentionné à Chamoson avec son fils Benjamin. Pierre Joseph (1776-1840)

deviendra tour à tour président et châtelain de Saillon; sa descendance est éteinte aujourd'hui. Frédéric (*1779) fait souche à Saxon où la famille est toujours présente.

Chamoson: Jean Joseph (*1771) de Jean est admis à Chamoson en 1802; son petit-fils Frédéric occupera le poste de Président de la commune.

Sion: Le chemin de fer attire à Sion en 1870 Maurice (1835-1898) qui s'y installe avec sa famille. Auguste (1836-1925) travaillera aussi pour cette entreprise et sera reçu bourgeois en 1900.

En 1880, Joseph travaille comme boulanger à Sion; il s'y installera définitivement et son fils Louis, (1893-1929) également boulanger, sera reçu bourgeois en 1924. Marie Jeanne, secrétaire, et Pierre, horloger-opticien, petits-enfants de Joseph, seront reçus bourgeois en 1974.

Fribourg et autres: A cette période également, l'hôtellerie qui se développe occupera les familles de Louis et François, deux fils de Benjamin, qui s'installeront l'un dans le canton de Fribourg et l'autre sur la Côte d'Azur. Sont-ils les descendants de François, aubergiste à Saint-Pierre-de-Clages vers 1670?

Vevey et autres: Frédéric (1817-1883), bourgeois d'Ardon et de Saxon, ouvrier fondeur, est domicilié dans le district de Vevey dès 1853 et pour plusieurs années; il sera un des promoteurs de la fonderie d'Ardon. En 1846, on rencontre François Frédéric (*1824) comme ouvrier à la fonderie royale de Turin, son frère Joseph Marie (*1829) déjà installé à Genève depuis quelques années en 1856 et un autre frère Jean Joseph Eugène (*1831) domicilié à Vevey en 1858; un arrière-grand-père d'origine italienne leur a-t-il donné le goût du voyage?

Aux Amériques: Si aucune personne portant le patronyme Gaillard ne fut tentée par l'émigration groupée d'environ 600 personnes vers l'Algérie en 1851, c'est Marie Angélique, petite-fille de Marie Elisabeth (*1802) – qui s'était installée à Leytron après son mariage –, qui s'embarqua courageusement pour émigrer vers Zoudj el Abbes avec son époux cordonnier et leur enfant Marie Angélique qui y décéda en 1854, alors âgée de 5 ans. Et aussi Marie Louise, une arrière-petite-fille de Marie Catherine (*1735), inscrite sur les registres de Koléa.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Amérique du Sud sera la destination de quelques célibataires et d'une famille Gaillard, celle de Tobie qui est l'ancêtre de

Sandra Gaillard – de Colon en Argentine – qui séjourna en Valais à plusieurs reprises dès 1987 et s'impliqua d'une manière importante au service des retrouvailles des descendants d'émigrés dans ce pays.

Au tournant du XX^e siècle, c'est au Canada qu'un charron François (*1881) tentera sa chance. Il s'établira dans l'Ontario, y fondera une famille comprenant deux filles et deux garçons.

Coup d'œil professionnel

Au gré des documents, on rencontre Annie comme modiste, Antoine comme tailleur, André comme cordonnier, Jean Baptiste comme charron, Daniel comme pintier, Marguerite comme sage-femme, Jean Claude comme président de la commune, Michel comme notaire, Frédéric comme juge de commune, Julie comme buraliste postale de 1859 à 1870, Joseph comme conseiller communal en 1875, Frédéric comme premier officier d'état civil en 1876, Samuel comme meunier en 1879, ou encore Gabriel comme enseignant en 1885.

Coup d'œil militaire

Le service étranger attire Jean Joseph (*1747) qui est prisonnier en 1799. Pierre Barthélemy Tobie (*1794) fait son testament en 1817 avant de partir au service de la France. C'est un de ses fils qui émigrera vers l'Argentine. Frédéric (*1793) est mentionné comme militaire en France en 1822.

Sostène (*1802), également au service de la France, a confié à son frère Basile l'administration de ses affaires: c'est le Bulletin Officiel qui le relate en 1829. François Joseph Romain (*1819) est dit militaire en 1842. Cette même année, Jean Baptiste Athanase dit Jean Athanase (1803-1842) est mentionné pour avoir servi dans les troupes du royaume de Naples.

Coup d'œil religieux

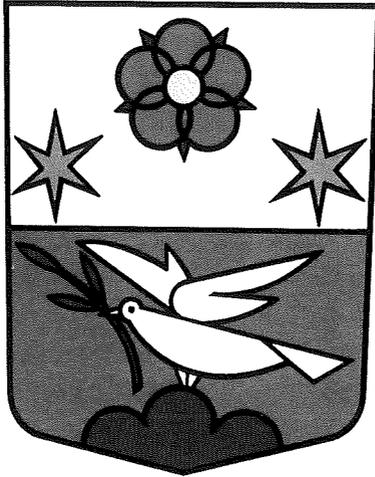
Pierre (1749-1812) étudie durant 4 ans à l'université de Vienne la théologie morale et spéculative dans les années 1775; il sera curé de Vex de 1781 jusqu'à son décès. L'ordre des pères capucins compte parmi ses membres un descendant Gaillard par sa mère: le RP Emile (1828-1902) qui vécut à Sion, à Bulle et à Saint-Maurice. Benjamin (1820-1895) appartient à la congrégation rédemptoriste missionnaire en France. Jean Cyprien, vicaire d'Ardon vers 1830 a pu être situé; par contre Jean Rodolphe, vicaire d'Ardon en 1745 est resté introuvable.

Coup d'œil sur quelques charges officielles

Des fonctions officielles liées à l'Etat ou à l'Evêché seront occupées par André (1670-1729), Pierre (1697-1743) et François Philippe (1705-1774), ses fils, et par son petit-fils, Jean Claude (1739-1799) de Claude, comme vice-majors, tandis que Jean Joseph (1738-1776) et Jean Joseph Arnold (1731-1783), ses petits-fils, seront lieutenants du vidomne. La charge de banneret sera exercée par Claude (1701-1744) d'André cité ci-devant, François Philippe, déjà mentionné, et Jean Claude (*1766) de Jean Claude l'Ancien. Seront capitaines d'Ardon-Chamason: Jean Joseph qui était également lieutenant du vidomne et Pierre Barthélemy (1746-1807); et de Riddes: Jean Claude (*1707-1788) et son fils François Bruno (+1804 à Riddes).

Quant à la signification du patronyme Gaillard, laissons pour terminer la parole à Anouk Crozzoli: probablement dérivé d'un mot gallo-roman *galia* force et du suffixe -ie. L'ancien sens de ce nom serait «joyeux et audacieux».

G A I L L A R D



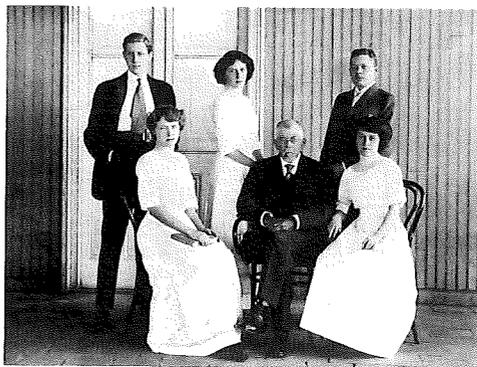
LES LUGON DE SAILLON, DES INDUSTRIELS SUISSES DE L'AGRO-ALIMENTAIRE AU PÉROU. UNE HISTOIRE DE FAMILLE

⇨ PHILIPPE TERRETTAZ ⇨

En 1991, pour le 700^e anniversaire de la Confédération helvétique, la Chambre de commerce suisse du Pérou publia un ouvrage sur la «Presencia Suiza en el Peru». Toutes les facettes de l'activité industrielle suisse dans ce pays étaient développées. Parmi elles, on trouvait tout un chapitre sur l'activité de la famille Lugon, considérée comme l'une des plus anciennes familles de la colonie suisse du Pérou.

Du moulin de Saillon à la boulangerie de Lima

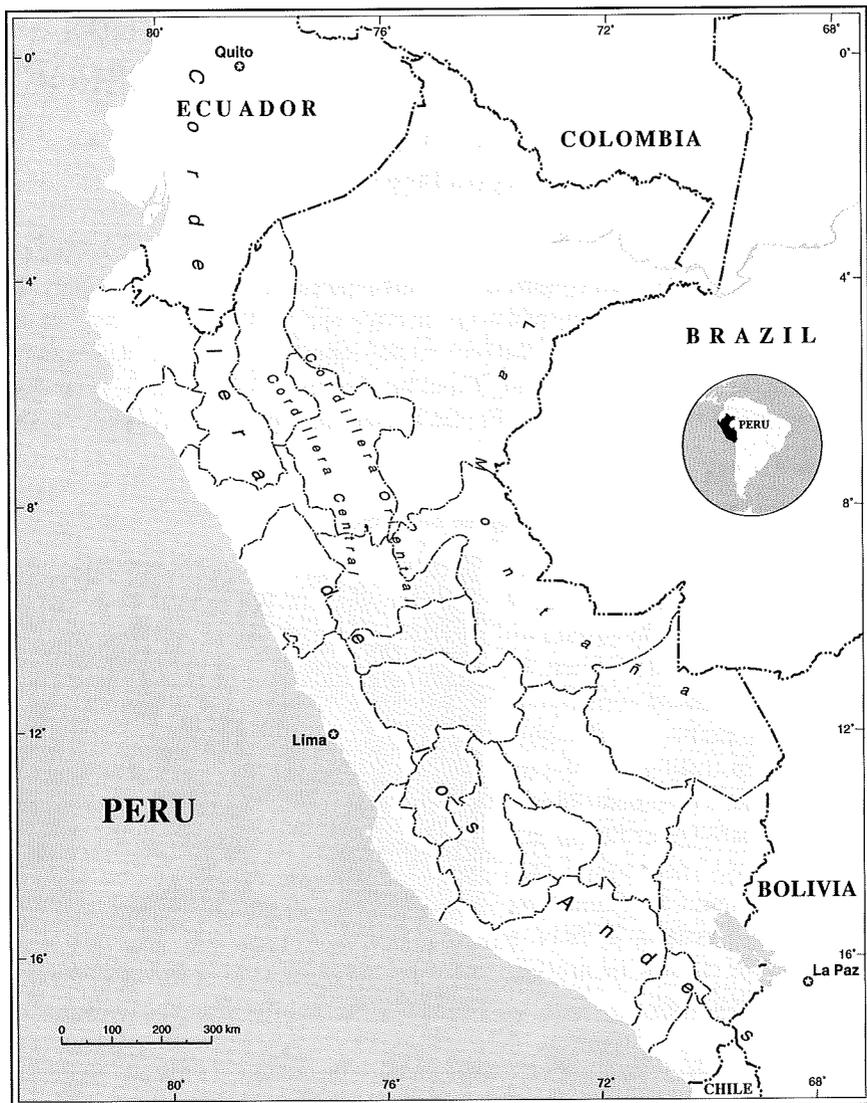
Né en 1845 dans une famille de meuniers, Jules Lugon quitta le moulin du village de Saillon en 1862 quand il devint orphelin. Sa maturité et son esprit d'entreprise parurent suffisants à la Chambre pupillaire de Saillon qui l'éman-
cipa à l'âge de 17 ans pour lui permettre de partir pour l'Amérique alors que ses trois sœurs déjà mariées restèrent à Saillon. C'est ainsi qu'il s'installa d'abord à Buenos Aires où il fit un appren-
tissage de boulanger.



Jules-Gabriel Lugon (Saillon 1845 – Lima 1913) et ses enfants en 1913 à Lima au Pérou. En haut à droite son fils aîné Arthur.

Après de multiples tribulations à travers l'Amérique du Sud, il s'installa au Pérou en 1877. Il ouvrit alors dans le port du Callao de Lima une première boulangerie avec un associé italien du nom de Montalbetti. Après quelques années, il préféra son indépendance et ouvrit au centre de la ville de Lima une importante boulangerie qui fit rapidement sa prospérité.

Cette boulangerie allait donner naissance à une formidable aventure industrielle qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en ne restant que dans les mains de cette



famille. En véritable précurseur, Jules Lugon urbanisa un quartier de la périphérie de Lima où il réserva un espace pour implanter ses premiers locaux industriels. Acquis aux nouveautés technologiques, il équipa sa boulangerie en utilisant les dernières techniques de l'époque et en faisant construire ses propres

machines avec des améliorations qu'il jugeait nécessaires. C'est ainsi qu'en 1897, le journal «Monitor Popular» de Lima relève l'ingéniosité de Jules Lugon et parle particulièrement de ses machines et de ses fours qu'il fait fabriquer selon ses propres consignes en utilisant les dernières nouveautés techniques. Ainsi, ses pétrins à vapeur «Lugon» lui permettaient d'atteindre des rendements supérieurs à ses concurrents en obtenant une pâte d'une qualité égale voire supérieure aux traditionnels pétrins à bras. Ses fours également étaient considérés comme des modèles du genre et étaient diffusés dans toute la ville de Lima.

L'élan était donné. L'industrie familiale était lancée.

A la mort de Jules Lugon en 1913, c'est son fils Arthur Lugon qui reprit le flambeau de du savoir-faire familial et qui lui donna ses lettres de noblesse.

Un entrepreneur visionnaire

Arthur Lugon naquit le 7 décembre 1884 dans le port de Callao de Lima et fut le premier de cinq enfants.

Son père misa tout sur ce fils en qui il reconnut très vite un digne successeur de l'esprit d'entreprise qui l'avait amené en Amérique. Arthur Lugon commença très tôt à découvrir le monde de la panification et, à 14 ans déjà, son père lui faisait apprendre le métier de boulanger tout en soignant son éducation et ses études.

C'est au moment du décès de son père qu'Arthur Lugon, en compagnie d'une de ses sœurs, fonda la Société «Lugon Hermanos». Peu après, il épousa María Francisca «Marinin» Badaracco Cervetto avec qui il eut cinq enfants.



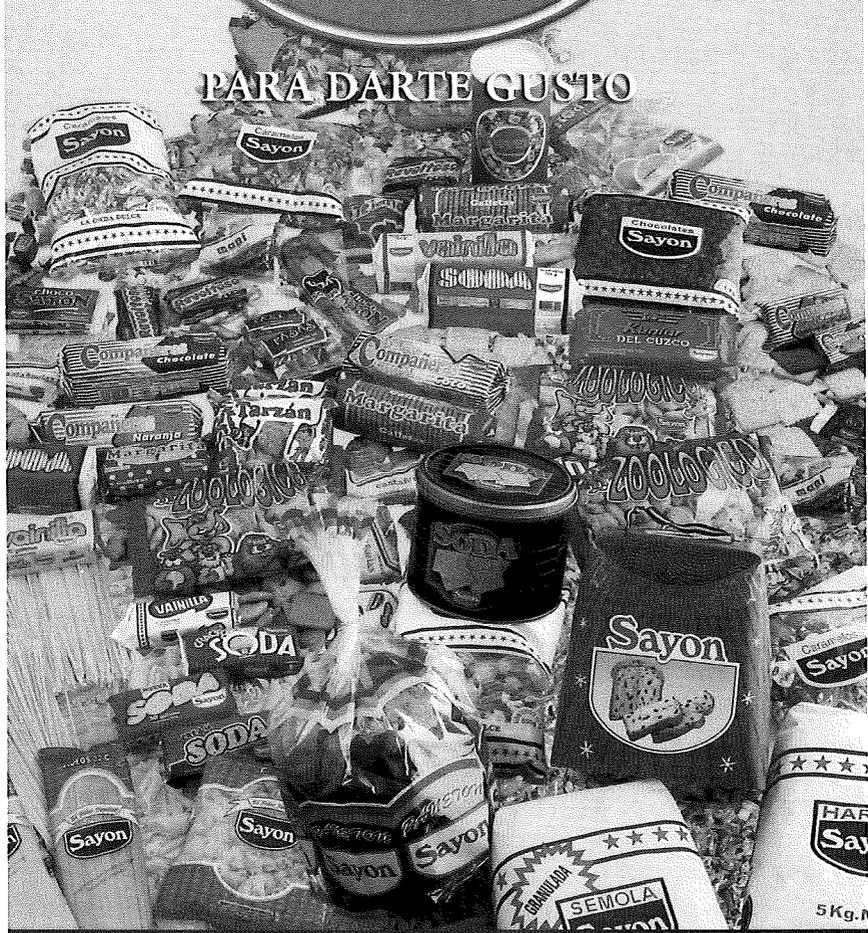
Arthur Lugon (1884-1933).

A la fin de la première guerre mondiale, Arthur Lugon entreprit un voyage en Europe. Le bateau à vapeur quitta el Callao de Lima en avril 1920 et passa par le tout nouveau Canal de Panama. Son voyage avait deux buts. Le premier consistait à passer par Saillon afin de connaître sa famille de Saillon et de rencontrer ses oncles, ses tantes et ses cousins qu'il ne connaissait que par des photographies. La rencontre fut cordiale et il invita ses cousins de Saillon à repartir avec lui afin de travailler à ses côtés à la prospérité de son

PRODUCTOS



PARA DARTE GUSTO



INDUSTRIAS TEAL S.A.

Jr. Junín 1520 Lima 1 Telfs.: 328-1600 / 328-0223 Fax: 328-0436

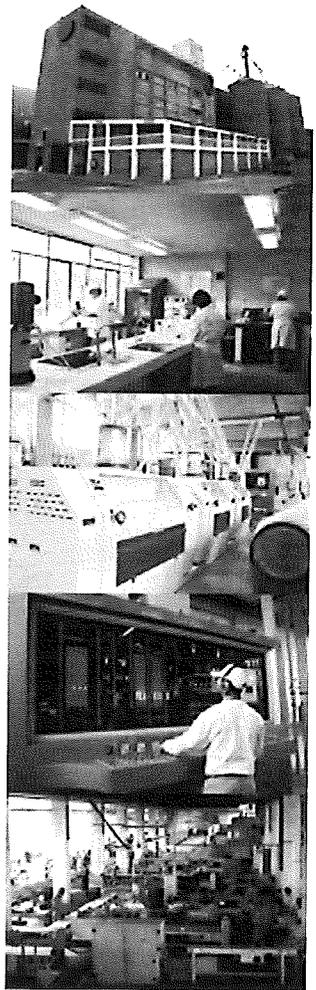
Les produits baptisés SAYON en souvenir du village d'origine des ancêtres Lugon.

entreprise. Ils furent plusieurs à le suivre à l'exemple de la famille de son cousin Léon Roduit qui émigra pour 5 ans au Pérou. Aujourd'hui encore, à plus de 80 ans, Claude Roduit de Saillon, le fils de Léon, parle avec émotion de ces années passées à Lima. Le deuxième motif de ce voyage fut de visiter à travers l'Europe différentes entreprises à la recherche de nouveautés technologiques pour agrandir et améliorer la production de son entreprise. L'Italie, l'Allemagne et la Suisse furent ses principales étapes.

C'est ainsi qu'à son retour, Arthur Lugon construisit dans ce nouveau quartier de Lima que son père avait urbanisé, le quartier de «cinco esquinas», un imposant bâtiment tout en briques qui marqua le paysage agro-industriel de la capitale péruvienne. En 1922, il y installa les derniers modèles de fours à vapeur construits par la firme Oberle de Baden. Il s'agissait de deux fours à vapeur en continu, à deux étages, qui pouvaient cuire plus de deux mille kilos de farine par jour chacun.

Ces fours firent impression et Arthur Lugon, en véritable visionnaire, développa toute une philosophie de production. Tout avait été pensé depuis le pétrissage de la pâte jusqu'à la distribution à travers la ville grâce à un réseau de livraison propre tant à domicile que dans les commerces. Les produits proposés par «Lugon Hermanos» furent rapidement considérés comme les meilleurs disponibles sur le marché péruvien.

Arthur Lugon n'en resta pas à cette boulangerie modèle, la première du genre au Pérou, mais développa d'autres secteurs. C'est ainsi qu'en 1924, il créa le département des biscuits et produisit particulièrement ces biscuits qu'on emportait sur les bateaux et au fond des mines. Une fois encore des fours de la firme Oberle assurèrent une production optimale. Face au succès de ses produits, l'entreprise d'Arthur Lugon proposa, dès 1928, une nouvelle gamme de



Sayon : les installations actuelles à Lima.

produits en fabriquant des pâtes alimentaires grâce à des machines importées directement d'Italie par les soins des Officine Riunite Italiana, de Ceschini Bari y Compañía.

De nouvelles idées germaient déjà pour la construction d'un moulin pour assurer l'entier de la chaîne de production quand, en 1933, Arthur Lugon décéda dans un accident de voiture.

La presse péruvienne annonça avec émotion son décès et releva ses qualités avec éloge :

« Tout le monde devra se souvenir et reconnaître que Arthur Lugon fut le plus vaillant soldat du travail et le plus loyal des amis et des camarades (...) Le patron de la firme Lugon Hermanos emporte avec lui toute une tradition d'honneur, de travail, de persévérance et de sacrifice et surtout de constant engagement pour le progrès et l'amélioration industrielle et collective.

Durant 20 ans, il n'y eut pas un seul mouvement industriel sans qu'il fit part de ses conseils, de ses connaissances ou de son expérience. Lutteur par excellence, il n'utilisa que les armes de la raison et de la justice dans chaque étape de développement de son entreprise.

Ainsi Arthur Lugon, dans le travail et dans ses études, dans ses voyages de perfectionnement en Europe et ensuite dans sa vie industrielle, fut un exemple de travail de constance, d'amélioration et de progrès. »

Journal *La Panificació*, Lima, avril 1933

La continuité dans la qualité jusqu'au XXI^e siècle

Malgré le décès d'Arthur Lugon, sa soeur et sa femme reprirent le flambeau avec la même volonté. Dès que leur âge le permit, ses fils Jules (Julio) et Jean (Juan) furent propulsés à la direction de la société. Avec le même esprit que leur père, ils continuèrent de développer leur entreprise avec comme point culminant la réalisation du rêve que leur père avait imaginé mais qu'il n'avait pas pu réaliser

vu son décès prématuré. En effet, l'entreprise Lugon devint totalement indépendante en inaugurant son propre moulin industriel assurant ainsi son autonomie à tous les échelons de la production, de la confection et de la distribution.

Aujourd'hui, Industrias Teal S.A. – dénomination légale de la société – produit le 5 % de la farine de blé, le 14 % des biscuits, le 18 % des bonbons, le 4 % des pâtes, et le 15 % des panetons qui se consomment au Pérou (près de 30 millions d'habitants); tous les produits se vendent avec la marque SAYON, en souvenir du village de leurs ancêtres. L'entreprise compte près de 800 employés.

Les enfants d'Arthur Lugon, à plus de 80 ans, sont toujours présents dans l'entreprise et en février 2005 Julio fut fêté par ses employés pour ses 70 années à leurs côtés avec « les mains dans la pâte ». Aujourd'hui, la quatrième génération Lugon a repris les commandes de l'entreprise qui reste toujours familiale malgré l'importance de ses engagements. Les premières installations du quartier de « Cinco esquinas » ont été délaissées et, aujourd'hui, c'est sur une parcelle de près de 40 000 m² que l'entreprise travaille dans des locaux constamment modernisés.

Fiers des racines valaisannes

Les descendants de Jules Lugon sont fiers de leurs origines saillonintzes et valaisannes et ils n'ont jamais coupé les contacts avec leur village d'origine. A l'exemple de leur aïeul, ils ne manquent jamais de passer par Saillon quand leur engagement pour l'entreprise familiale les conduit en Europe à la recherche des dernières technologies ou nouveautés industrielles.

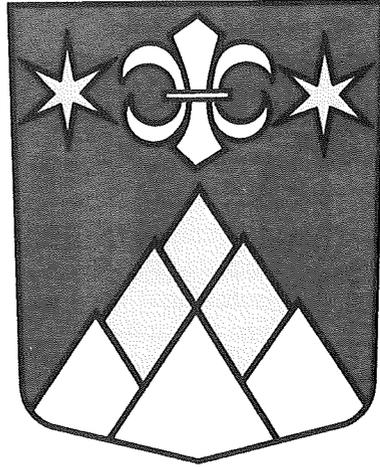
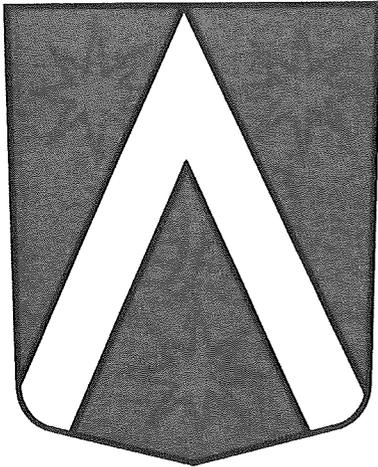
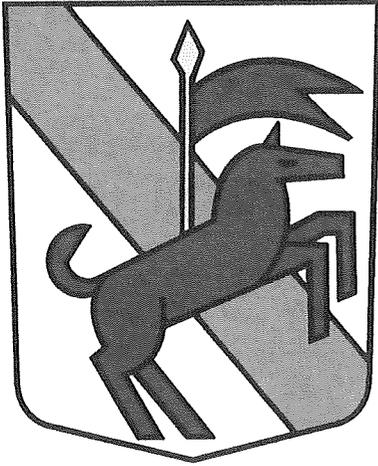
L'intérêt pour Saillon et leur patrie d'origine se manifeste d'ailleurs également par l'attachement à la nationalité suisse que certains membres de la famille ont toujours conservée et par leur volonté



Les enfants d'Arthur Lugon: Julio (1918), Juan (1919), Alicia (1916-2001), Rebeca (1922) et Hilda (1917-1992).

de participer aux scrutins fédéraux comme Suisses de l'Etranger.

Le cas est certainement unique d'une famille valaisanne émigrée au milieu du XIX^e siècle, qui n'a jamais rompu les liens avec sa famille et son village d'origine et qui, au XXI^e siècle se réclame encore bourgeoise de Saillon.



Quatre armoiries de la famille Lugon, d'après l'Armorial Valaisan.

UNE FAMILLE VALAISANNE

LES JACQUIER DE SALVAN, 1278-1479

«» RAYMOND LONFAT «»

Sans en préciser l'origine, l'*Armorial Valaisan*¹ mentionne la présence des Jacquier de Savièse. Il indique que les *Jacquier* de Salvan sont «une vieille famille de l'ancienne seigneurie abbatiale de Salvan-Vernayaz, que l'on dit, sans preuves, venir, selon les uns, de Savièse, selon d'autres, de Savoie». Ceci est inexact : la famille *Jacquier* de Salvan est née à Salvan. L'histoire de ses ancêtres est connue dès la fin du XIII^e siècle.

Les noms *Jacquetus*, *Jaquarius*... sont créés au Moyen Age sur la base du nom biblique *Jacobus* (Jacques), d'où le nom de famille *Jacquier*.

Dès la fin du XIII^e siècle, il est en fait possible d'établir une généalogie assez complète de cette très vieille famille de la vallée du Trient. Son histoire peut être suivie dès cette époque sous ses anciens patronymes de *des Nés* et (*du*) *Bioley*.

L'ancêtre des Jacquier, **Girold des Nés**, né vers 1220, est encore signalé à Salvan après le 21 octobre 1278. Sa fille Johannette a un fils, FRANÇOIS. Le nom du père n'est pas connu. François, personnage important de la communauté, se nomme également *des Nés*. Son fils MARTIN, époux d'une Béatrice, emménage probablement au Bioley. Il porte indifféremment le nom *des Nés* ou (*du*) *Bioley*. Martin a pour descendant Jacques et **Raymond** nommé occasionnellement *Vilar*. Un de ses fils, **Mermet**, époux de Perrette, décède peu après 1399. Il a plusieurs garçons dont **Etienne** qui est mentionné dès 1414. De ce dernier naît **Etienne junior** qui vit encore après 1454. Un des deux fils d'*Etienne junior*, François, appelé **François Bioley junior** (par souci de différenciation avec son cousin plus âgé François Bioley), épouse Johannette *Jacquier alias Derivaz*.

Pour ce qui est de l'ascendance maternelle, l'ancêtre des premiers porteurs du nom *Derivaz* établi aux Rives de Salvan est probablement issu d'une famille de la Combaz de Salvan². De Guillaume Derivaz, décédé après le 8 avril 1298, naît vers 1280 **Jean** qui assure la pérennité de la famille par deux mariages successifs, d'abord avec Raymonde *Gay-Boson* décédée avant le 24 décembre 1318, puis avec Raymonde *de la Chinau*. **Etienne Derivaz**, attesté dès 1366, fils probable de Jean, a quatre enfants : Mermod, **Jacques**, Pierre et Girarde. Jacques, également nommé

D'après l'arbre mixte
de Joël Lugon Moulin, Finhaut

des Nés Girold N : vers 1220 ? D : après 21.10.1278 M : ?	?
---	---

?	des Nés Johannette N : vers 1245 ? D : après 21.10.1278 M : ?
---	---

des Nés François N : avant 1264 D : après 02.01.1324 M : vers 1285 ?	?
--	---

des Nés - Bioley Martin N : vers 1285 ? D : après 27.02.1326 M : vers 1305 ?	? Béatrice N : ? D : après 19.03.1324
--	--

des Nés-Bioley-Vilar Raymond N : vers 1305 ? D : avant 17.05.1381 1 M : vers 1330	?
---	---

des Nés - Bioley Mermod N : vers 1330 ? D : après 06.10.1399 M : entre 1350 et 1360 ?	? Perrette N : ? D : après 17.05.1381
---	--

Bioley Etienne N : vers 1360 ? D : après 21.06.1434 M : vers 1390 ?	?
---	---

Bioley Etienne <i>junior</i> N : vers 1390 ? D : après 28.11.1454 M : vers 1420 ?	?
---	---

Derivaz ? N : ? D : ? M : ?	?
--------------------------------------	---

Derivaz Guillaume N : ? D : après 8.04.1298 M : vers 1280 ?	? N : ? N : ? D : avant 8.04.1298
---	--

Derivaz Jean N : vers 1280 ? D : après 24.12.1318 2 M : vers 1318	de la Chinau Raymonde N : vers 1280 ? D : après 24.12.1318
---	---

Derivaz Etienne N : entre 1320 et 1330 ? D : après 01.11.1366 M : vers 1340	?
---	---

Derivaz-Délez Jacques N : entre 1350 et 1360 ? D : avant 18.10.1416 M : vers 1380 ?	? Girode N : ? D : avant 16.03.1419
---	--

Jacquier-Derivaz Jean N : entre 1380 et 1390 D : avant 26.03.1461 M : vers 1415 ?	? Françoise N : ? D : après 06.10.1479
---	---

Bioley François <i>junior</i> N : vers 1420 ? D : entre 1471 et 1479 M : vers 1440 ?	Jacquier - Derivaz Johannette N : vers 1420 ? D : après 06.10.1479
--	---

Jacquier-Bioley Antoine N : vers 1440 ? D : après 05.10.1507

Jacquier-Bioley François N : vers 1440 ? D : avant 07.11.1527
--

Jacquier-Bioley Jean N : vers 1440 ? D : après 13.12.1507
--

Arbre généalogique des Jacquier, des origines jusque vers 1450.



Salvan : en face de la gare, l'Hôtel Mon-Repos, construit à la fin du XIX^e siècle.

Deslex, suite à son emménagement *aux Lés* (au Bioley), consort d'Ottanel en 1381, a de son épouse *Girode* : Rolet, François, *Guye* et **Jean**. Ce dernier, premier porteur du patronyme *Jacquier* (*Jaquier, Jaquer, Jacquer, Jaquez...*), est appelé ainsi pour se distinguer de ses cousins Jean *Derivaz*, fils d'un autre Etienne, ou encore de Jean *Derivaz*, fils de François. L'extinction de cette première famille *Jacquier* se produit lorsque Jean, sans descendance masculine, voit l'une de ses filles, Johannette, épouser François *Bioley junior* cité ci-dessus.

Leurs garçons, **Antoine, Jean et François**, porteront par la suite le nom de *Jacquier*, en souvenir de leur mère, donnant ainsi naissance à une nouvelle famille *Jacquier*. Episodiquement, ils sont encore notés sous le nom de *Bioley* !

Le 6 octobre 1479, Antoine *Jaquier*, fils de François *Bioley junior*, témoigne dans une reconnaissance à Salvan. C'est la première apparition du nom de la nouvelle famille *Jacquier*. A cette même date, les deux frères Antoine et Jean sont cités sous le nom de leur père : « Pierre *Gay, alias Coctantyn*, tient à Ottanel une fauchée de pré sise *es Egglesin*, à côté des prés de Pierre *Chapot* à l'ouest, des héritiers de Jean *Magnuz* à l'est, d'Antoine et Jean *dou Bioley* au sud et au nord ». Le même jour, il est question d'un pré d'Antoine à Ottanel, *es Jaquemet*, dans

une reconnaissance de François *Michallet*; puis, dans l'île *Coctantin*, dans une reconnaissance de Guillaumette Magnoz. Le 11 du même mois, un de ses prés d'Ottanel est encore mentionné dans une reconnaissance de Jean Bochatay, alors que celui de leur mère, Johannette, dite fille de Jean *Jaquier*, l'est vers *les Cottentin*, dans la reconnaissance d'Antoine *Cheseault*. Deux jours plus tard, Perrette, Jean et Jean *du Bioley*³ sont cités pour y avoir un pré aux confins d'une terre de Martin *Michallet*, *es Rosseres alias Jaquemes*.

Le lendemain, Antoine, nommé fils de François *du Bioley*, au nom de Johannette (sa mère), fille de Jean *de Rives alias Jaquier*, tient en fief un pré de deux fauchées sis *es Eggesim* ainsi qu'une grange, à côté des prés de François *Michallet* au nord, de Guillaumette *Chapot* à l'est, de Murisier Cristinand au sud, de l'épouse de Jean *Bochattier* à l'ouest. De même, Antoine, au nom de Françoise sa mère⁴, *es Roseres*, tient une fauchée de pré, à côté des prés de Jean *dou Cernioux* au nord et de Nicod Morand au sud, à côté du chemin public à l'est et du pré de *Sencilia de Rivis* à l'ouest. De même, un pré, à côté de ceux de Pierre et Jean Coquoz au nord, de Pierre Mottier au sud, de Mermod *de Lex* à l'est et de Nicod *Albi* à l'ouest. De même, des biens de son père, un pré d'une fauchée à côté de ceux de Murisier Cristinand au nord et à l'ouest, de Mermet *du Bioley* au sud et de Martin *dou Cho* à l'est. Il doit le service et le plaid en vigueur à Ottanel: dix sous et dix sous!

La documentation relevée ne livre plus d'informations sur cette nouvelle famille Jacquier jusqu'à la fin du siècle. C'est avec les deux frères, Antoine et Jean, qu'elle reprend dès 1502, alors que c'est seulement à titre posthume que leur troisième frère, François, est mentionné peu après.

(HISTOIRE 3). NOTES TIRÉES D'UN CHAPITRE DU LIVRE À PARAÎTRE : L'ERBA, NOTES ET DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE LA POSSESSION DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE DANS LA VALLÉE DU TRIENT, ET SUR SES FAMILLES DE CHASSEURS, ÉLEVEURS, CULTIVATEURS MONTAGNARDS. «APRÈS LA GRANDE PESTE, JUSQUE VERS 1500», VOLUME II, R. LONFAT. (DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS).

Notes

- 1 *Nouvel Armorial Valaisan*, 1974, pp. 138-139.
- 2 Les familles Derivaz présentes aujourd'hui dans nos régions ne descendent pas toutes de cette lignée.
- 3 Il est vraisemblable que le notaire qui cite les deux frères en compagnie de leur sœur Perrette se soit trompé. Il a sans doute voulu écrire Antoine à la place de Jean.
- 4 Il est probable que Françoise (Cheseaux) soit la grand-mère d'Antoine, et non sa mère qui est Johannette Jacquier.

NOUVELLES ARMOIRIES – *NEUE WAPPEN*

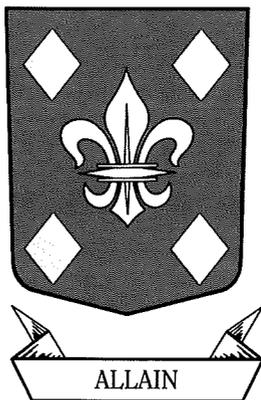
«» BERNARD TRUFFER «»

ALLAIN

Patrick Allain, * 1952, aus Issoudun, Departement Indre, Frankreich, kam 1972 nach Genf und heiratete 1974 Eveline Gruber aus Gampel. Die Familie nahm Wohnsitz in Nyon. 1991, im Rahmen der 700 Jahrfeiern der Eidgenossenschaft, ersuchte die Familie um das Schweizer Bürgerrecht und wurde am 10.3.1992 in Anwendung von Art. 27 des Bundesgesetzes über Erwerb und Verlust des Schweizerbürgerrechts vom 29.9.1952 eingebürgert. Die Familie erhielt automatisch das Bürgerrecht von Gampel, dem Heimatort der Gattin (erleichterte Einbürgerung).

Wappenbeschreibung: In Blau eine stilisierte silberne Lilie umgeben von vier auf der Spitze stehenden goldenen Würfeln oder Rauten (2,2). Es handelt sich um eine leichte Abänderung des Gruber-Wappens von Gampel, das an Stelle der Lilie eine fünfte Raute trägt. Die Lilie soll an die französische Herkunft der Familie Allain erinnern.

Quelle: Chronik der Gemeinde Gampel 1948-2003, S. 602.



BALZACCHI

Ancienne famille italienne originaire de Lamporecchio dans la province de Pistoia en Toscane. Vers 1900, Domenico B., cordonnier, immigra à Mendrisio et épousa Claudia Corti. Ses trois fils Renato, Carlo Antonio et Natale s'établirent par la suite dans le Valais central (Sion, St-Léonard). Carlo Antonio, * 1923 à Mendrisio, maître-coiffeur, ouvrit en 1947 un salon de coiffure et une boutique de parfumerie à Sion. A sa demande la bourgeoisie de Grimisuat accorda, à lui, sa femme et ses deux fils Eraldo et Enrico, le droit de bourgeoisie le 29.4.1969. L'autorisation fédérale de naturalisation ayant été octroyée le 8.8.1969, le Grand Conseil valaisan leur conféra la nationalité valaisanne lors de la séance de novembre 1969 (13.11.1969). D'autres membres de la famille B. ont été naturalisés à Gluringen en 1958 et 1965, et à Loèche-les-Bains en 1967, en application de l'art. 27 de la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, du 29.9.1952. (Naturalisation facilitée).

Blasonnement :

De sable au globe d'or, cerclé et cintré de sable serti de gueules, surmonté d'une croix pattée d'or et accompagné en chef de deux étoiles à cinq rais du même.

Source : Armoiries, établies d'après une esquisse dans la famille, par Michel Saviez, héraldiste, et déposées aux Archives cantonales par Eraldo B., en octobre 2003.



CURCIO

Die Familie stammt aus Petrizzi in der Provinz Catanzaro in Kalabrien, Italien. Francesco C., * 1949, Chauffeur, verheiratet mit Margrit Schwery von Naters, ersuchte 1992 um Einbürgerung. In Anwendung von Art. 27 des Bundesgesetzes über Erwerb und Verlust des Schweizerbürgerrechts vom 29.9.1952 (erleichterte Einbürgerung) erhielt die Familie das Schweizer Bürgerrecht am 26.8.1992. Damit wurde sie automatisch in die Burgerschaft von Naters, dem Heimatort der Ehegattin, integriert.

Wappenbescrieb:

Waagrecht geteilt: im obern Feld in Gold ein schwarzer goldgekrönter Adler, im untem Feld sechs Pfähle, abwechselnd in Grün und Gold.

Quelle: E. Jossen, Naters. Das grosse Dorf im Wallis, S. 79.



LUDY

Famille originaire de Heimiswil BE, selon la tradition familiale, anciennement Lüdi (?). A Mollens la famille s'y trouve déjà au début du XVIII^e siècle: un François Ludi épouse Bertholina Raulet, qui donne naissance, le 3.11.1701, à Ignace, ancêtre des Lüdi de Mollens. Ce dernier figure, le 15 novembre 1737, dans la liste des communiens de la louable commune de Mollens, sous le nom de «Luddy». Le recensement de la population de Mollens, en 1829, compte Joseph Ludi, * en 1786, avec son épouse Thérèse Hauser, originaire de Lax, et leurs enfants parmi les communiens de Mollens non résidents. La même année, Sierre inscrit cette famille «Ludy» sur la feuille des patriotes non communiens, résidents à Sierre. Selon certaines sources, la famille aurait obtenu le droit de bourgeoisie de Sierre en 1833. Lors du recensement de 1846 les «Loudi» figurent parmi les familles bourgeoises de Sierre, Mollens n'en parle plus. Enfin, le «Registre matricule des bourgeois de la commune de Sierre», de 1869, énumère 3 familles bourgeoises du nom de Loudy, en tout 11 personnes. La liste des «Noms patronymiques des familles bourgeoises du Canton du Valais», publiée en 1898 fixe la graphie du nom de famille définitivement: Ludy.

Blasonnement :

D'or au griffon de gueules.

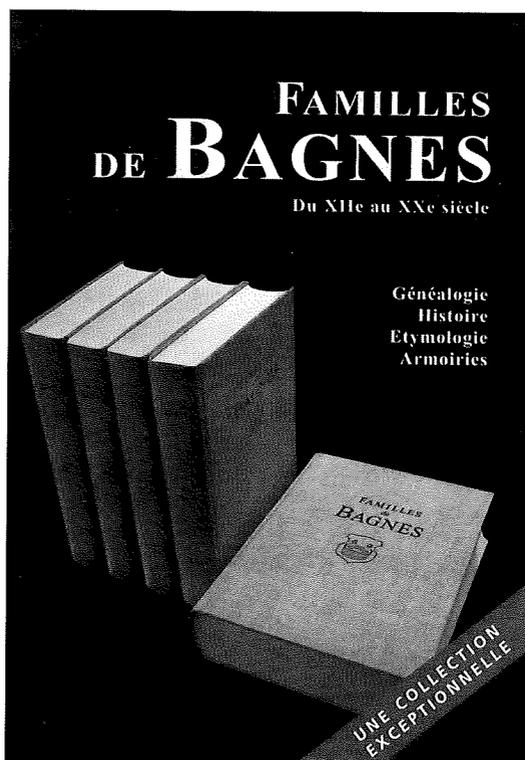
Armoiries basées sur un vitrail gravé, daté de 1782, pour Kaspar Lüdi de Heimiswil. Les émaux or et rouge rappellent la bourgeoisie de Sierre.

Source : Fichier des armoiries nouvelles. Archives cantonales du Valais.



LE COIN DU LECTEUR

« LE COMITÉ »



Trente ans... Il aura fallu attendre trente ans pour enfin découvrir les recherches généalogiques entreprises en 1975 par Marthe Carron et sa petite équipe, réunie sous l'appellation de Centre de Recherches Historiques de Bagnes. Cela peut paraître complètement démesuré et insensé, ou alors incroyable et fantastique... mais aucun qualificatif ne traduira jamais l'aventure que fut cette entreprise.

Il faut avouer que personne ne pouvait imaginer au milieu des années 70 que ce travail allait durer plus d'une génération, encore moins ses initiateurs qui annoncèrent rapidement la sortie d'un ouvrage sur les familles de Bagnes (au début des années 80).

Mais la commune est la plus grande du pays en superficie et était l'une des plus peuplées de son canton. Dans ses vingt villages et hameaux vivait une moyenne de 3000 âmes sur près de trois siècles, avec une pointe à 4278 habitants en 1850. Les premières inscriptions dans les registres paroissiaux remontent à 1639 et ce sont plus de 25 000 personnes qui ont été répertoriées jusqu'à la fin du XIX^e siècle. 50 000 fiches ont ainsi été transcrites résumant, à leur manière, la vie de tous ces inconnus qui nous ont précédés.

Cinq ans ont été nécessaires pour réaliser ce fichage, huit ans ont suivi pour élaborer et corriger, plutôt trois fois qu'une, les mille arbres généalogiques des 130 patronymes en vigueur dans la commune. Quatre ans encore pour transférer l'ensemble de ces informations, tant écrites que dessinées, sur la machine qui allait révolutionner désormais la recherche généalogique, à savoir l'ordinateur. Parallèlement à ce travail purement généalogique, des historiens remontaient le temps jusqu'aux premiers documents écrits (XII^e siècle) concernant Bagnes et ses habitants, répertoriant plus de 800 patronymes et 50 000 fiches de personnes.

Mais cette recherche ne se résume pas à des chiffres, froids et impersonnels, ce sont aussi des personnes avec leurs joies et leurs frustrations, leurs espoirs et leurs déconvenues, leurs amitiés et leurs conflits. Le long fleuve n'a pas toujours été tranquille et certains écueils ont ralenti son mouvement et rallongé sa route. La maladie et la mort ont éloigné les premiers acteurs du projet qui n'auront, pour certains, jamais vu le fruit de leur passion : Marthe Carron qui a voué la seconde moitié de sa vie à ce travail, et Maurice Casanova qui a dépouillé tout ce que Bagnes comptait d'archives. Jean-Michel Gard a aussi dû abandonner le projet suite à des problèmes de santé.

Des successeurs ont dû leur être trouvés et ce sont deux jeunes chercheurs qui ont eu pour mission de continuer et terminer l'aventure. Anouk Crozzoli et Bertrand Deslarzes vont apporter le dynamisme nécessaire pour finaliser les recherches, elle pour la partie antérieure aux registres paroissiaux (XII^e-XVI^e s.), lui pour la responsabilité du projet et la rédaction des notices biographiques.

L'équipe est complétée par Alfred Perrenoud, historien-démographe, qui accompagne cette étude depuis la fin des années 70 et qui s'est fait un devoir de réécrire la généalogie bagnarde sous l'angle du scientifique, en se basant plus particulièrement sur le jeu des alliances. Son regard de démographe apporte un point de vue inédit et riche qui valorise la présente publication.

Familles de Bagnes se divise en cinq tomes de 400 à 500 pages chacun et retrace donc sur huit siècles (1200-1900) l'histoire totalement singulière des Bagnards, une histoire qui s'intéresse non pas à l'événementiel mais à l'individuel, à toutes ces âmes qui ont vécu, pour la plupart simplement, dans leur vallée, au rythme des rites agricoles et des sacrements de l'église, en se mariant, en ayant des enfants, en essayant de faire vivre la famille, en achetant et vendant des propriétés, en se regroupant en consortage pour améliorer le quotidien, en quittant peut-être la vallée pour survivre, puis finalement en mourant, après avoir laissé ça et là d'infimes traces de leur passage. Ce sont ces traces que cette publication vous permet de retrouver, ces innombrables marques qui prouvent, si besoin est, que nous sommes de petites choses face à l'immensité de l'humanité mais que nous avons notre rôle à jouer pour alimenter l'histoire qui s'écrit avec un petit «h», celle dont se nourrit son homonyme avec «H» majuscule.

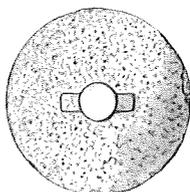
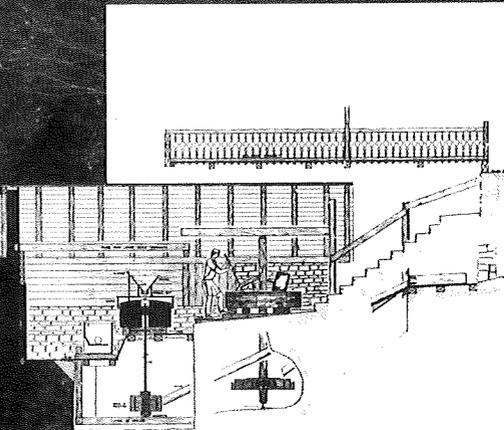
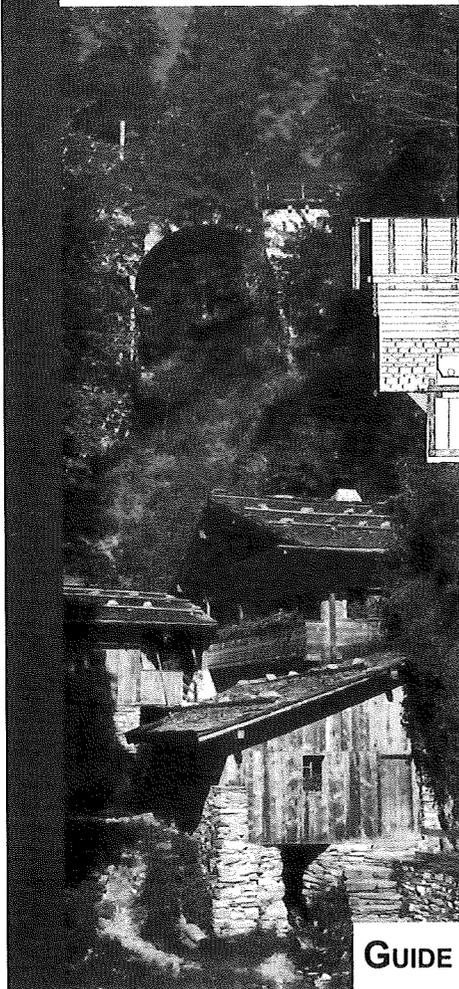
L'année 2006 sera complètement consacrée à la sortie de ces tomes puisque le cinquième est prévu pour la fin de cette année, concrétisant ainsi une aventure de trente ans, mais proposant aussi une base de données fantastique pour les recherches, scientifiques ou non, à venir.

Jean-Charles Fellay, CREPA

AU FIL DU PAYSAGE ET DE L'EAU

LA LONGUE HISTOIRE DES MOULINS DE LA TINE À TROISTORRENTS

PIERRE-ALAIN BEZAT



GUIDE VIMOTI n° 1

Au fil du paysage et de l'eau

« La longue histoire des moulins de la Tine à Troistorrents »

Pierre-Alain Bezat et les VIMOTI nous entraînent à leur suite dans la découverte des moulins de la Tine.

L'ouvrage présente le paysage des gorges de la Tine, les ponts, les routes, les aménagements touristiques.

Un court historique de la Vallée, de son peuplement, accompagne l'évocation des travaux agricoles, des cultures céréalières, de leur conservation et de leur consommation.

L'eau, bien sûr, occupe une très large place. Eau source de vie, d'énergie – c'est elle qui fait tourner les moulins de la Tine –, mais aussi, eau source de catastrophes, qui emporte tout sur son passage.

Apparaissent également les meuniers et leurs familles, les voisins, les artisans et bien d'autres gens encore.

On y voit, tour à tour, l'origine et la diffusion du moulin hydraulique dans la châ-tellenie de Monthey et l'on parcourt les textes évocateurs conservés dans les archives de Troistorrents et de Monthey.

Enfin, la description des diverses machines et de leurs composants – roues, arbres, meules, foulons, bief, ... – termine ce livre vivant et largement illustré qui nous dévoile le site exceptionnel des Moulins de la Tine.

Pour commander

VIMOTI
M. Henri Moret
Ch. des Haies 13
1872 Troistorrents
Tél. 079 226 33 16
www.vimoti.ch

NOUVEAUX MEMBRES – NEUE MITGLIEDER

↔ LE COMITÉ ↔

Admissions

Aicher	Manuel	Dietikon
Burnet-Benet	Marie Jeanne	St-Gingolph
Caloz	Emma	Genève
Carron	Maurice	Verbier
Chavagnac	André-Jean	Saint Hilaire (Canada)
Crettaz	Melina Celeste	Rosario Del Tala (Argentina)
Daven	Yves	Chassins Passin (France)
Dubosson	Gérald	Troistorrents
Imboden	Ambros	Dietikon
Lagger	Marie-José	Les Agettes
Lude	Louis	Lausanne
Marclay	Damien	Bramois
Bonacina Imhoff	Oscar Aurelio	Franck (Argentina)
Quintana	Catherine	Siccieu
Rebord	Yvan	Sion
Taugwalder	German	Zermatt
Valiquer	Denis	Bussigny-près-Lausanne
Vesin	Yves	Choëx
Warpelin	Pierre-André	Sierre
Werlen	Leander	Glis

Démissions

Hetzel	Marie-José
Jentsch	Marie-Thérèse
Pellissier	Charles
Rey	Christian
Zuchuat	Marianne
Gasser	Philippe
Commune de Saillon	

Décès

Savioz	Michel
Turin	René
de Wolf	Emmanuelle

Radiations

Bagnoud Thierry
Colon Fohler Andrée
Pitteloud Paul Romain

Président d'honneur : M. JEAN BÜTZBERGER.
Membre d'honneur : M. PHILIPPE TERRETTAZ.

Association valaisanne d'études généalogiques **AVEG**
Walliser Vereinigung für Familienforschung WFFF

◀> **COMITÉ – VORSTAND** ▶<

Présidente – Präsidentin

Elisabeth Darbellay-Gabioud, route de Somlaproz, 1937 Orsières
027 783 29 57

darbellay-gabioud@dransnet.ch

Secrétaire – Sekretär

Claudine Gaillard Daulte, rue de la Pontaise 47, 1018 Lausanne
021 648 66 91

cl.daulte@bluewin.ch

Caissier – Kassier

Nicolas Premand, ch. de Combasses 10, 1872 Troistorrents
024 477 46 26

nicolas@premand.ch

Caution historique – Historische Kaution

Michel Galliker, villa Les Cygnes, 1898 St-Gingolph
024 481 68 21

Responsable informatique – Verantwortlich EDV

Guy-Bernard Meyer, route de la Cretta 2, 1870 Monthey
024 471 64 27

gbmeyer@freesurf.ch

Membre Haut-Valais – Mitglied Oberwallis

Norbert Pfaffen, Wichelgasse 5, 3930 Visp
027 946 23 77

npfaffen@bluewin.ch

Membre Bas-Valais – Mitglied Unterwallis

Gabriel Antonin, ch. de Cheseaux d'Amont 6, 1872 Troistorrents
024 477 22 81

gabriel.antonin@bluewin.ch

◀> **COMMISSION DE RÉDACTION – INTERNET – REDAKTIONSKOMMISSION** ▶<

Anouk Crozzoli, rue de la Délèze 23, 1920 Martigny
027 722 36 43

anoukcrozzoli@bluewin.ch

Philippe Terrettaz, Les Bourneaux, 1913 Saillon
027 744 22 25

philippe@saillon.ch

Guy-Bernard Meyer, route de la Cretta 2, 1870 Monthey
024 471 64 27

gbmeyer@freesurf.ch

Elisabeth Darbellay-Gabioud, route de Somlaproz, 1937 Orsières

◀> **COTISATION ANNUELLE – JAHRESBEITRAG** ▶<

Fr. 30.– pour les membres individuels – für Einzelmitglieder

Fr. 50.– pour les membres collectifs – für Kollektiv-Mitglieder

Banque cantonale du Valais à Sion, compte – Konto **T 0183 11 18** – Walliser Kantonalbank in Sitten

